

L'ACTION NATIONALE

L'ACTION NATIONALE	<i>La capitale du Canada bi- lingue.....</i>	321
Dominique BEAUDIN	<i>Immigration, statistiques et histoire récente.....</i>	323

Rodolphe LAPLANTE

PROPOS D'UN PLUS DE TRENTE ANS
À UN PLUS DE QUARANTE ANS . . . 334

Rodolphe FOURNIER,	<i>Honoré Mercier.....</i>	344
Paul-Emile GINGRAS	<i>L'âge des aiguillages.....</i>	349
J.-E. ARSENAULT	<i>Les Acadiens de l'Île-du- Prince-Édouard.....</i>	362
Jean BLANCHET	<i>L'électricité au service du cul- tivateur.....</i>	373
Doreen BÉDARD	<i>Les découvertes de 1672-1743 et l'empire français d'Amé- rique.....</i>	381
Pierre VIGEANT	<i>Session d'attente.....</i>	389
F.-A. ANGERS	<i>Notre question nationale.</i>	396
L'Action Nationale	<i>Partie Documentaire.....</i>	398

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

● Directeur: **Dominique BEAUDIN** ●

L'Action nationale, publiée par la **Ligue d'Action Nationale**, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois, sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la **Ligue** sont: MM. Anatole Vanier, président; Dominique Beaudin, secrétaire; Jean Drapeau, trésorier; M. le chanoine Lionel Groulx; R. P. J.-P. Archambault, S.J.; Mgr Olivier Maurault, P.S.S.; Arthur Laurendeau, André Laurendeau, François-Albert Angers, Gérard Filion, Abbé Albert Tessier, Léopold Richer, Albert Rioux, L.-Athanasie Fréchette, Guy Frégault, Jacques Perrault, Rodolphe Laplante, Clovis-Emile Couture, Paul-Emile Alin, Jean Deschamps.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

3878, rue Saint-Hubert, Montréal (24), P. Q.
Téléphone : MArquette 2837

L'abonnement est de \$3.00 par année
Abonnement de soutien : \$5.00

Les propagandistes de

LA ROSE DE DOLLARD

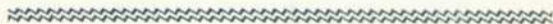
expriment leur gratitude à tous ceux qui ont dignement célébré la fête des héros du Long-Sault et de la jeunesse canadienne et qui se sont fait une fierté de porter à leur revers le symbole traditionnel choisi et répandu par La Ligue d'Action Française.

Ils rappellent qu'en écrivant à l'adresse indiquée au bas de cette page ils peuvent obtenir des fleurettes analogues, mais d'autres couleurs, appropriées à d'autres fêtes et à d'autres circonstances.



LA ROSE DE DOLLARD

Case postale 19, Station N,
Montréal, Canada



Toute demande d'information sera reçue avec plaisir
et obtiendra réponse rapidement.

LES AMIS DE LA REVUE

AUBÉ, Philippe
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
HA 5877

CHAUSSÉ, Fernand
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
HA 7235

DORAIS, Jean-Louis
AVOCAT

57 ouest, rue St-Jacques
HA 1336

MASSE, Paul
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
BE 1971

VANIER, Anatole
AVOCAT

57 ouest, St-Jacques
HA 2841

FRÉCHETTE, L.-A.
NOTAIRE

159 ouest, Craig
LA 9607

POULIN, J.-Aimé & Albert
ARCHITECTES

71, Prospect, Sherbrooke, P.Q.
TÉL. 1391

LAPORTE, René
MÉDECIN

947, rue Cherrier,
Montréal, P.Q.

Le FOYER RURAL,
Revue mensuelle agricole.

515, avenue Viger,
Montréal.

MORIN, Louis-Philippe, C.A.
Comptable Agréé

81, rue St-Pierre, Québec.
Tél. 2-6871

LUC BEAUREGARD

Représ. de la Laurentienne
4052, rue Cartier

Bur.: PL 6700 Rés.: AM 7779

FOURNIER, Albert

Procureur de brevets d'invention
934 est, Ste-Catherine
HA 4548

DUPUIS, Laurier

5600, boulevard Monk
WE 0355

BEAUSOLEIL, E.
BOUCHER-ÉPICIER

1251, Champlain
CH 3712

Salaison MAISONNEUVE
BACON marque "MORIN"

1430, De Lasalle
CL 4086-7

SANSOUCY, Alb.
ÉPICIER-BOUCHER

3963 est, Ste-Catherine, Montréal
FA 3607

SANSOUCY, Arthur
BOUCHER-ÉPICIER

3995, Hochelaga
CL 2839

AUG. BRUNETTE, Ltée
PLOMBERIE-CHAUFFAGE

4154, rue Hôtel de Ville
PL 1946

Jean Drapeau

DRAPEAU ET MELANÇON
AVOCATS ET PROCUREURS

4 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Claude Melançon

MA 5615

LES AMIS DE LA REVUE

DESCHÊNES & Fils Ltée
Matériaux de plomberie et chaux.
1203 est, Notre-Dame
FR 3176-7

LATENDRESSE & Fils Enrg.
Machinerie Delta.
FERRONNERIE
12057 est, N.-Dame, Pte-aux-Tr.
CL, 6731, Local 404

CYR, Édouard
MODELEUR
1427, Maisonneuve
AM 8984

LATULIPE, N.
Cravates, écharpes et robes
de chambre
4360, rue Iberville, Montréal

"LES VARIÉTÉS"
PAUL DEJORDY, prop.
800 est, Mont-Royal
CH 9815

"À LA MARMITE"
SALLE À MANGER
350 est, Craig
MA 0730

Nous remercions les Amis de la revue qui manifestent leurs convictions et leurs sentiments par un geste pratique. Ils ont droit à notre gratitude comme à celle de nos abonnés. Sans eux, nous serions plus pauvres encore . . . mais, tout simplement, SERIONS-NOUS ?

Votre alliée

Au service du public depuis plus de soixante-dix ans, la Banque Canadienne Nationale se préoccupe d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre progrès.

Désireuse de coopérer avec vous, elle vous réservera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou de votre compte.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, environ \$380,000,000

531 bureaux au Canada

65 succursales à Montréal

TOUJOURS

- les plus nouveaux tissus
- les plus récents modèles

CHEZ LES TAILLEURS

J O L Y

269 est, rue Sainte-Catherine,
Montréal. BElair 3126

• LANGAGE DE CHIFFRES •

Primes

1939

49,726

1942

207,832

1945

539,893

1946

725,235

1947

898,938

•

LA LAURENTIENNE

FONDÉE EN 1938



Lorsqu'il s'agit des produits de l'érable — Exigez toujours la meilleure qualité — La marque "Citadelle" est la meilleure.

100 % PURE

Sirop d'érable "Citadelle" ● Sucre d'érable granulé "Citadelle" ● Sucre d'érable "Citadelle" ● Beurre d'érable "Citadelle".



Ces produits sont en vente chez tous les bons épiciers.



Les Producteurs de Sucre d'Érable du Québec,
BUREAU CHEF : 5, Avenue Bégin, Lévis, Québec.



POUR VOS FOURRURES

si vous cherchez Qualité, Éléance
n'hésitez pas, voyez

BLEAU & ROUSSEAU

J.-T. BLEAU

ANT. ROUSSEAU

J.-A. MASSON

3852, St-Denis

5004, Sherbrooke O.

HA. 8433

DE. 4482

Vous trouverez chez nous, et à bon compte, tout ce qu'il faut pour meubler votre résidence.



Maison établie
depuis 40 ans.



● Fitzroy 4681 ●

LAMARRE FRÈRES

3723, Notre-Dame ouest,

Montréal

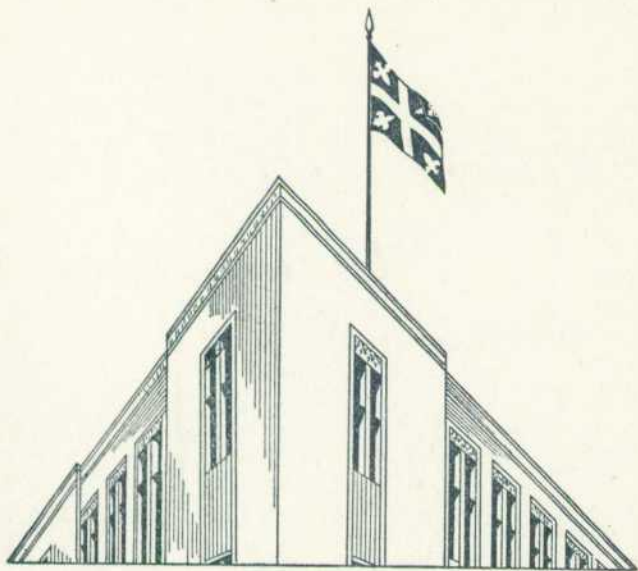
*Les enfants préfèrent
les confitures*

|
VILLA
|

CONSERVERIE DORION LTÉE

1430, rue Everett,
Montréal

D U P U I S



Maison essentiellement
canadienne-française
depuis sa fondation
en 1868

Dupuis Frères
UNION CANADIENNE

Montréal

Magasin à rayons : 865 est, rue Ste-Catherine,
Comptoir Postal : 780, rue Brewster,
Succursale magasin pour hommes : Hôtel Windsor.

VIII

L'ACTION NATIONALE

VOL. XXXI, No. 5

MONTREAL

MAI 1948

La capitale du Canada bilingue

Les publications fédérales aujourd'hui ont parfois la grâce d'admettre que « le Canada est officiellement bilingue ». Elles doivent être trop peu lues à l'hôtel de ville d'Ottawa, car la capitale ne semble pas se rendre compte du rang qu'elle occupe et des obligations qui en découlent. La capitale du Canada bilingue doit être bilingue. Elle doit porter les traits du pays dont elle est, par choix arrêté, la première ville.

Le Canadien français qui visite la capitale de son pays a l'impression d'être en terre étrangère. Au cœur même de sa patrie, il est bien moins accueilli que le touriste américain. Lui que ses ministres et députés ont poussé à aller défendre « sa civilisation » jusqu'à Berlin et Tokyo, il ne réussit pas à la faire accepter là où elle devrait être le plus facilement reconnue. Puisque Confédération il y a, Ottawa doit se montrer autant la capitale du Canada français que du Canada anglais.

Il a complu, assure-t-on, à la reine Victoria de donner Ottawa comme capitale à ses loyaux sujets canadiens. Ce choix a été ratifié par le Parlement des Canadas Unis en 1858. En 90 ans, la capitale ne s'est pas encore aperçue qu'elle occupait une place à part, vraiment unique, et qu'elle devait, comme le gouvernement central, reconnaître pleinement le caractère bilingue du pays qui l'a mise à l'honneur.

C'est une humiliation pour les Canadiens français de constater que leur langue est comme proscrite là où

devrait être proclamée la coexistence de deux races distinctes, attachées toutes deux à l'idiome ancestral. La gare Union, utilisée en commun par les deux grands réseaux ferroviaires, ne daigne pas accorder aux voyageurs un mot de français. Les souhaits de bienvenue du gouvernement fédéral comme de sa capitale ne s'adressent qu'à ceux-là qui sont diplômés du « speak white ». Les affiches et les inscriptions publiques de la ville d'Ottawa supposent toujours que les Canadiens français sont assez bilingues pour admettre l'unilinguisme des autres. La capitale fédérale du Canada français ne sait que l'anglais.

C'est inadmissible et révoltant. La capitale du Canada bilingue doit être bilingue. Le principe vaut, y eût-il en cette ville cent pour cent d'Anglo-Canadiens. On sait, cependant, que les Canadiens français forment environ le tiers de la population outaouaise. Cette minorité n'a pas pu obtenir les privilèges qui sont si généreusement accordés à la minorité anglaise de Sherbrooke, par exemple.

Par surcroît, — et ce n'est pas un reproche, — la ville d'Ottawa vit un peu de la générosité de l'État fédéral, donc, dans une certaine mesure, de taxes payées par tous les Canadiens, sans excepter les contribuables de langue française. C'est l'Evening Citizen qui disait ces jours-ci des administrateurs de sa ville: « They don't seem to realize their privilege, for in their very bailiwick lives a sugar daddy, — a rich uncle called the Federal government ». Cet oncle milliardaire, aux libéralités mirifiques, c'est le contribuable canadien de langue française comme de langue anglaise. Ottawa qui s'embellit à nos dépens, qui prétend s'agrandir, comme Washington, jusqu'au district fédéral, ne peut ignorer le vieux principe: « No taxation without representation ». Nos deniers ne méritent-ils pas quelques inscriptions françaises? Il est possible à l'administration fédérale de faire comprendre son cas de conscience à l'administration municipale: la capitale du Canada bilingue doit être bilingue.

Immigration, statistiques et histoire récente

En sa forte majorité, le peuple canadien-français est opposé à l'immigration massive pour une raison évidente: assurer sa propre survivance au Canada¹. Cette attitude est constante en son histoire depuis la conquête. Sous Laurier ou sous Borden, nos institutions nationales et nos journaux ont à maintes reprises dénoncé une politique dont les fins secrètes semblaient être l'immersion des Canadiens français. Aujourd'hui encore, en dépit d'une propagande effrénée, l'opinion de nos compatriotes n'a guère varié là-dessus. Elle se révèle dans la presse, dans les résolutions de sociétés et de cercles, dans les enquêtes. Si elle s'exprime faiblement au Parlement fédéral, le Parlement provincial l'a clairement et officiellement manifestée lors de sa dernière session. Il n'y a donc pas d'équivoque à ce sujet: notre peuple, par réaction de défense instinctive, n'accepte rien de plus qu'une immigration restreinte et choisie.

Cette opposition persistante à l'immigration n'a rien que de naturel et de logique. Il était, il reste malheureusement incontestable que nombre d'Anglo-Canadiens haut placés ont cherché, par l'admission en foule d'immigrants *nordiques*, à réduire les Cana-

1. Sur ce sujet, « L'Action Nationale » de mars 1948.

diens français au rang d'une minorité insignifiante et qui serait éventuellement absorbée. Pour ce qui concerne les débuts de ce siècle, il y a le témoignage d'Armand LaVergne: « Des agences avaient été établies en Europe, tant en Angleterre que sur le continent, mais à l'exclusion des pays de langue française, et des primes étaient accordées aux compagnies de transport pour chaque tête d'immigrant. J'ai dit que les pays de langue française avaient été exclus. La raison donnée officiellement était que, en France surtout, la propagande pour l'immigration était défendue. Mais la raison véritable était celle exprimée à Liverpool par Monsieur Evans, l'assistant sous-ministre de l'immigration, « qu'il fallait noyer au Canada l'élément de langue française et que l'immigration seule pouvait y arriver ».

Quand on sait que le gouvernement fédéral rendait moins coûteux à un Européen le voyage de l'Europe aux Prairies qu'à un colon canadien le voyage de l'Est à l'Ouest de son pays; que certains gouvernements provinciaux prenaient des mesures discrètes pour ne pas céder de terres aux Canadiens français et accordaient leur préférence aux nouveaux venus; qu'il était plus facile à un sujet de Grande-Bretagne fraîchement arrivé qu'à un Canadien français d'accéder au fonctionnarisme d'Ottawa, il ne faut pas s'étonner que la politique d'immigration massive ait paru à nos compatriotes servir d'autres fins que la grandeur future du Canada. Pour plusieurs des nôtres, elle prenait l'allure d'un sinistre complot. Elle mettait à jour, disons chez les orangistes, une hostilité trop choquante. Le choix même des immigrants, — Britanniques si possible, protestants si possible, Nordi-

ques si possible, — révélait des intentions qui n'étaient pas toutes désintéressées. Qui reprochera aux Canadiens français d'avoir regimbé contre une invasion qui mettait en péril leur vie nationale ?

Leur participation au pouvoir et leurs revendications se fondant sur le nombre, qui peut leur faire grief de montrer très peu d'enthousiasme devant une reprise désordonnée de l'immigration ? Car pour peu que dure la prospérité factice de guerre, on verra le renouvellement des belles années d'avant et d'après le conflit de 1914-18. Il ne doit pas manquer d'anglicisants pour célébrer l'an 1913 alors que 400,870 immigrants sont entrés au Canada. Il n'en doit pas manquer non plus pour souhaiter abaisser ce glorieux record. Les résultats obtenus dans le passé devraient pourtant conseiller la modération. Les chiffres établis par M. Herbert Marshall, statisticien du Canada, et soumis au Sénat du Canada en 1946, ont montré que, de 1851 à 1941, l'excédent de l'immigration en notre pays sur l'émigration canadienne n'a pas atteint 400,000. En cette période de 90 ans, il est entré en notre pays 6,699,226 immigrants. Durant le même temps, 6,301,320 personnes, — nées ici ou venues de l'étranger par l'immigration, — en sont sorties. Le gain de l'immigration sur l'émigration en près d'un siècle est infime : 4,420 par année. En fait de politique de peuplement, l'histoire a dû enregistrer peu de fiascos aussi flagrants. On soutiendra que, sans l'immigration, notre population se serait affaiblie. C'est pure hypothèse et toute autre supposition constitue un argument d'égale force. Si les gouvernements de l'État fédéral et des États provinciaux avaient eu pour les Canadiens authentiques les égards qu'ils ont montrés

aux citoyens de l'univers, il est fort raisonnable de croire que cette politique aurait empêché chaque année 5,000 émigrants d'aller tenter fortune aux États-Unis ou ailleurs. Un sain nationalisme nous aurait coûté infiniment moins cher qu'un impérialisme exalté. Ottawa accumule les statistiques pour elles-mêmes et n'en tire pas de leçons. Car on s'apprête à recommencer un jeu que l'histoire ne peut qualifier que de stupide. Les Bourbons ne sont pas les seuls à n'avoir rien puisé en leur expérience du gouvernement et des révolutions.

Il y a eu, de 1929 à 1939, une période infiniment lamentable et miséreuse qu'on a appelée la crise. Ceux qui l'ont vécue dans toute son amertume ne devraient pas l'avoir complètement oubliée. Le Canada était déjà entré dans la splendeur prédite de son vingtième siècle. C'était théoriquement un pays aussi riche qu'aujourd'hui. Il possédait ces immenses ressources qu'on nous vante présentement comme inépuisables. Il avait beaucoup à vendre, mais il ne trouvait pas d'acheteurs. Ses greniers à blé débordaient tandis que le pain manquait dans les taudis. C'était la misère au milieu de l'abondance. Heureux le journalier qui pouvait chaque jour gagner sa pitoyable piastre! Car les emplois étaient introuvables et les chômeurs étaient légion. Tous les Canadiens alors ne se nourrissaient pas selon les strictes prescriptions du ministère de la Santé. M. King, le premier, et M. Bennett, après lui, ne surent pas découvrir pour les familles qui crevaient de faim les milliards qui devaient, quelques années plus tard, alimenter l'Angleterre. Où était donc, à cette époque, la sagesse de nos gouvernants? Cette sagesse si courte voilà dix ans, et

si éblouissante aujourd'hui ? Combien, dans nos villes, ont été mis à la honte du secours direct et au rationnement de la misère ? En quel pays était-ce, sinon en ce Canada devenu si riche pour avoir participé à la folie sanglante de la deuxième guerre mondiale ? Où étaient ces terres fécondes et ces ressources inépuisables qu'on offre aujourd'hui à tout venant et, avec courbettes, si le sang bleu de l'Empire coule en ses veines ? Ce fut une période lamentable dont l'effet déprimant a inscrit des rides précoces au front des Canadiens angoissés. De cette page, l'histoire se souvient aussi. Mais pas M. Drew, pas M. Howe, pas M. Gardiner, pas le sénateur McKenzie. Il faut croire qu'aux mêmes heures, en d'opulentes maisons, on leur servait les bons repas coutumiers ! Pourtant, les impérialistes les plus acharnés versaient dans le désespoir, car, sous l'égide de M. Bennet, ce sont eux qui ont fermé nos ports à l'immigration tandis que les États-Unis cadenassaient leurs portes et mettaient ainsi fin à la désolante émigration des nôtres. Les projets d'immigration actuels devraient être envisagés à la lumière qui se dégage des plaintes ouvrières de 1935, des résolutions des maires, des déclarations des politiciens du temps. Cette confrontation permettrait au bon sens de prévaloir.

Il vaut la peine de relire quelque peu les journaux d'une période qui n'est pas si éloignée de nous. Les textes, en regard de ce qu'on écrit et dit aujourd'hui sur les bienfaits de l'immigration, sont franchement stupéfiants. Ils soulignent le ridicule des hommes publics qui croient commander à tout, même à l'éternité. On a une idée de leur prévoyance. Voici :

En mars 1930, les maires des villes de l'Ouest (des grands lacs aux Rocheuses), alarmés par le chômage, se réunissent à Winnipeg. Une déclaration publique contient, entre autres choses, ce qui suit: « La situation actuelle est la plus grave que nous avons à envisager... Le Fédéral devrait mettre un frein à sa politique d'immigration ou aider les provinces et les municipalités qui ont des chômeurs... »

En février 1931, déclaration de l'hon. M. Gordon, alors ministre de l'Immigration. La crise lui arrache des aveux: « Le gouvernement canadien consultera les provinces à l'avenir avant de permettre l'entrée d'un grand nombre d'immigrants au pays... Une immigration non contrôlée ne peut que menacer notre main-d'œuvre et affecter le bien-être de toute notre population ouvrière... Nous possédons maintenant toute la main-d'œuvre dont nous avons besoin ». Le ministre parlait devant les membres du Club Canadien de Toronto. Applaudissements!

Encore février 1931. Il faut lire cet éditorial du « Journal » d'Ottawa, traduit et cité par M. Omer Héroux au « Devoir »; « Le nombre des immigrants entrés au Canada pendant l'année 1930 s'est abaissé de 60,000 par comparaison avec 1929. La baisse a été particulièrement marquée dans les derniers six mois de l'année. Il y a peu d'années, on eût considéré cela comme **DÉSASTREUX**. Aujourd'hui on y voit un **BIENFAIT DU CIEL**. Il est en vérité singulier de regarder en arrière et de songer à quel point tous nos Grands Esprits (*Great Minds*) se sont désespérément trompés dans cette question de l'immigration. **LA GUERRE FINIE, L'IMMIGRATION DEVINT UN FÉTICHE NATIONAL**: Tous nos Grands

Esprits politiques, tous nos feld-maréchaux de la finance et de l'industrie et de la banque et du transport nous dirent dans un langage posé, avec des allures de pontife, que le besoin de ce pays, c'était une plus grande immigration; et nous tous, pleins de révérence pour les Grands Esprits, nous reprîmes en chœur la pieuse litanie. Tout orateur de lunch ou de banquet qui ne déroulait point une tonitruante péroration sur le besoin d'immigration était presque mis au rang des imbéciles. Il n'était pas un Grand Esprit. Or, ainsi que l'expérience l'a démontré, CE PAYS N'AVAIT PAS BESOIN D'IMMIGRANTS. Le pays, en fait, recevait plus d'immigrants qu'il n'en pouvait absorber, même en temps de prospérité; et qui que ce soit qui entreprendrait là-dessus des doutes n'a pour les dissiper qu'à étudier les tableaux d'exportation des effets de colons. Les immigrants venaient, mais les immigrants ne restaient point; bon nombre d'entre eux devenaient des émigrants. La leçon de tout cela, c'est naturellement que le gouvernement d'un pays exige quelque chose de plus scientifique que l'éloquence d'après-dîner. Et aussi qu'un lot de Grands Esprits, tout en étant indubitablement grands en certaines lignes, sont loin d'être grands en tout. Souvent, comme guides et conseillers, ils égarent déplorablement le peuple ».

Longue citation, mais fort au point. C'est ce qu'on a écrit en 1931. En 1951, ce sera probablement d'une actualité plus criante encore. Les vieux articles sont comme les robes anciennes: ils redeviennent de mode. Les Grands Esprits, rapetissés par le « Journal » d'Ottawa, n'ont malheureusement pas tous émigré et pour notre malheur, ils ont fait souche. Le quotidien

d'Ottawa n'a pas épuisé la gratitude qu'on lui doit. Souhaitons qu'aucun de ses rédacteurs actuels ne soit un Grand Esprit!

En mars 1932, c'est l'évêque anglican de Montréal, le T.R. John Farthing, qui s'élève contre le sort fait à des jeunes adolescents britanniques que des sociétés britanniques ont envoyés au Canada. Il proteste contre la venue d'autres immigrants de même âge. Il dit notamment: « Il me semble criminel d'amener ici ces adolescents. On me dit qu'il est nécessaire de les amener afin d'éviter que certaines organisations d'immigration ne se dissolvent. Ainsi on sacrifierait ces adolescents pour tenir debout des organisations d'immigration de différents genres... J'en appelle aux Canadiens de toutes les classes et leur demande de s'unir et de protester énergiquement contre ce qui me semble être une action sans sagesse aucune, très injuste, et qui, dans les circonstances actuelles, fera un grand mal à des adolescents sans défense ».

Le 27 décembre 1934, un titre du « Canada », (Montréal), proclame: « L'immigration chez nous, un scandale impérialiste ». Il coiffe de la sorte le résumé d'une conférence de M. Georges Langlois, alors rédacteur à « L'Ordre ». Parlant devant la Société historique de Montréal, celui-ci n'y allait pas par quatre chemins: « Un aspect peu flatteur pour la digne Albion de l'immigration britannique au Canada, c'est celle des enfants ». Il y a exposé de faits et énoncé de statistiques. Après avoir estimé à 73,000 le nombre d'enfants immigrés d'Angleterre au Canada de 1868 à 1912, le conférencier note l'existence en notre pays de 17 maisons « de réception et de distribution » situées pour la plupart en Ontario et qui, chose éton-

nante, ne peuvent suffire aux demandes d'une catégorie de « bienfaiteurs » canadiens. Il s'exprime ensuite dans les termes que voici: « Ce qui est presque révoltant, c'est que les demandes pour retenir leurs services affluent auprès de ces institutions. D'après cet annuaire de 1912, les demandes d'enfants étaient alors 8 fois plus considérables que le nombre de ces petites victimes. N'est-ce pas vraiment la traite des enfants, disons le mot, la traite des bâtards? L'Angleterre s'est bien enrichie avec la traite des noirs, pourquoi pas aujourd'hui celle des chômeurs et des enfants? » Paroles agressives, mais justes, approuve le « Canada ».

Dès ce moment, M. Georges Langlois faisait une mise en garde qui s'impose davantage aujourd'hui: « Plus l'enfant immigré jeune, plus il est difficile de déceler les tares physiques et morales dont l'hérédité l'a chargé. Les statistiques canadiennes nous ouvrent les yeux sur l'importance de cette immigration qui n'a jamais cessé de se pratiquer et qui pourrait bien CONNAÎTRE UN RENOUVEAU si les récentes campagnes faites en faveur de l'Immigration britannique au Canada rencontraient une oreille trop favorable auprès de nos corps publics ».

Il n'y a plus d'oreille présentement que pour l'immigration et cette mise en garde de 1934 est plus opportune qu'elle ne l'a jamais été. Ces textes qu'on pourrait multiplier sont l'écrasante condamnation de la politique d'immigration d'autrefois et n'épargnent pas davantage les bêtises que des esprits déséquilibrés par les événements de guerre s'apprentent à commettre. Parce que plus franchement canadiens que qui ce soit en ce pays, les Canadiens français défen-

dent spontanément le Canada. Ils ne font rien d'autre en s'opposant à une politique d'immigration hors de toute proportion avec les besoins du pays et ses possibilités de peuplement. L'histoire et les statistiques leur donnent raison contre les « Grands Esprits ».

Au lieu de céder à une propagande exaltée, de se livrer à des projets nébuleux, d'accepter les chimères pour des réalités, d'envisager l'avenir comme s'il le tenait dans sa poche, le gouvernement canadien serait fort avisé de veiller d'abord sur les citoyens dont il a la garde et dont il doit assurer le bien-être. Il n'a à peu près plus de terres fécondes et habitables à offrir aux immigrants; il n'est pas si sûr de pouvoir leur fournir des emplois, car 1948 n'est qu'une année sur un siècle. Les chômeurs n'ont pas tous été mis ou au travail ou au musée. On en découvre déjà. Qu'on s'en tienne donc à une politique d'immigration limitée et fondée, si on veut, sur la charité internationale! Mais alors s'il s'agit d'amour du prochain, ce ne sont pas les Britanniques qu'il faut aller chercher en avion, mais, en premier lieu, les sans-patrie des camps européens. Le Souverain Pontife et nos évêques ne demandent pas qu'on transporte l'Angleterre au Canada. Ils prêchent une forme de charité plus haute et qui sent moins le racisme. Dans tous les cas, sans manquer aux principes humanitaires, le Canada a le droit et le devoir de s'occuper de sa population présente et de sauvegarder ses intérêts avant d'ouvrir ses frontières à tout venant. On ne devient tout de même pas profondément canadien rien qu'à mettre pied à terre au port de Halifax ou de Québec. Ce pays a une histoire; ses habitants ont des coutumes, des traditions, des lois, une mentalité auxquelles ils tien-

ment. Nous n'assimilerons pas l'univers entier. Il faut donc s'en tenir au bon sens, à la modération, à la charité, en matière d'immigration. Il faut s'abstenir des erreurs qui ont été commises dans le passé. Telle est sûrement l'opinion de la grande majorité du peuple canadien-français. Nous souhaitons qu'elle puisse s'exprimer à Ottawa où nous avons, paraît-il, un nombre grandissant de députés et de sénateurs. Qu'ils veillent sur nous! Qu'ils veillent sur eux-mêmes! S'ils occupent 25 pour cent des sièges parlementaires, c'est que les Canadiens français forment 30 pour cent de la population canadienne...

Dominique BEAUDIN

Notes d'administration

Selon la coutume établie, « L'Action Nationale » ne sera pas publiée durant les mois de juillet et d'août. Prière de bien noter la chose afin de ne pas s'inquiéter inutilement ou d'écrire sans motif. Après le numéro de juin, la revue reparaitra en septembre.

* * *

En dépit d'avis réitérés, il reste un pourcentage toujours trop élevé d'abonnés retardataires. Nous leur demandons de vérifier la date d'échéance sur l'enveloppe qui contient la revue et de se laisser toucher par nos fréquentes réclamations. Peut-être pousseront-ils la défiance jusqu'à admettre qu'il peut y avoir, dans le paiement d'un abonnement dû depuis longtemps, une toute petite question de justice et d'honnêteté... Dans le cas contraire, nous continuons de demander la charité !...

L'ADMINISTRATEUR

Propos d'un plus de trente ans à un plus de quarante ans

En avril 1946, nous broSSIONS pour l'Action Nationale un texte où nous énoncions l'idée que les jeunes perdaient de l'ambition, qu'ils étaient fatigués en partant et qu'ils ne gardaient pas leurs principes ou tout au moins leur goût de l'action pendant longtemps. Sur ce, un plus de trente ans qui connaît bien ceux de notre génération parce qu'il l'a fréquentée, nous avait écrit une longue communication dont nous voudrions aujourd'hui tirer quelques extraits pour nous permettre de préciser notre pensée. Nous passons outre à des réflexions d'ordre personnel qui n'ont rien à faire avec le fond de la question. Notre correspondant écrit donc :

« Oui, nous manquons d'énergie créatrice; nous entreprenons moins, nous réussissons moins, bref nous piétiNONS. Pourquoi? C'est ça qui m'intéresse, car après la cause, peut venir le remède. Je vais te dire bien franchement que je crois que la responsabilité de la chute un peu brusque de la valeur de notre élite nationaliste dans les classes jeunes, est le péché et le châTiment des gens de ton âge, mes aînés à peine ».

Les générations plus jeunes ont toujours été sévères aux générations précédentes. Plus, nouvelle affirmation doctrinale :

« Les gens de quarante ans que je connais ont un trait commun: le développement de l'esprit critique. Ils sont instruits, pas « cultivés » à mon sens, mais renseignés. Ils connaissent bien les succès des autres, mais ils ne croient pas à nos chances. Ils sont tous justiciables du « Quand les Français ne s'aimaient pas », de Maurras. Ils ont usé et abusé de la rage des « enquêtes ». L'esprit critique du protestantisme qui crée le doute, a réagi sur leur caractère. Ils ont payé cher l'avantage de comprendre l'anglais. Seul alors, l'instinct naturel de nier son infériorité m'animait. J'ai vu aujourd'hui la conséquence de cette éducation du pessimisme. Elle (ou il) est radicalement incapable d'engendrer aucune action. La critique, l'art des vieux peuples si riches de traditions qu'ils peuvent se payer le luxe de choisir, même entre leurs gloires, au risque de nier certains de leurs succès moins reluisants que leurs chefs-d'œuvre, cet art de la critique est pour les peuples jeunes, dont toute l'énergie doit se dépenser à produire une toxine rapidement mortelle. Je suis bien convaincu cependant que nous allons nous en tirer ».

Puis notre intéressant correspondant, après avoir fait l'apologie de l'optimisme, continue en affirmant sa foi en la vie. Il précise que pour avoir cru dans le peuple canadien-français, il a fini par passer pour original. L'auteur allègue que nous l'avons encouragé dans cette voie d'optimisme, que nous l'avons incité à tenir contre tous les vents contraires et là-dessus, une phrase de gratitude et il continue:

« La critique, règle générale, s'exerce toujours à côté de la question. Elle signale le point où le succès a échoué; elle s'interdit de voir l'espace dans lequel l'œuvre a réussi.

Je commence à penser que la critique, comme le malthusianisme, procède d'une corruption sexuelle du romantisme. Sans vouloir donner dans la doctrine de Freud, je trouve à la rage du dénigrement de nos prétendus chefs, une sorte de sadisme intellectuel. Pour caresser le peuple canadien-français, il faut le trouver gentil, c'est évident. Il faut s'aimer pour se dévouer. Qui travaillerait pour sa femme et ses enfants s'il ne se trouvait le plus heureux des maris et des pères? La critique, dans notre génération aujourd'hui « arrivée », a changé tout cela. Édouard Montpetit a eu pour ses compatriotes des leçons encourageantes. Tu as toujours préféré applaudir à un effort modeste, plutôt que réclamer aigrement la perfection d'abord. De même que le protestantisme prêche « peu d'enfants mais des enfants parfaits » (on sait en pratique ce que cela veut dire), de même une fausse élite s'acharne à nous prouver que nous n'existons pas ».

Notre correspondant soutient qu'il y a vingt-cinq ans que certains nationalistes affirment que « nous n'existons pas ». Rechaussant son idée, notre ami écrit que certains ont donc eu la rage des enquêtes; tel autre, ajoute-t-il, a voulu démontrer que nous n'avions guère de chances de survivre, guère de moyens de réussir, qu'il fallait être des héros pour vouloir vivre. Accentuant son idée, notre ami affirme:

« Des maîtres comme ça engendrent des élèves découragés car vouloir que nous soyons tous des héros, c'est vouloir l'impossible; en faire la condition de notre survie, c'est donc prévoir notre mort. Préférer enquêter sur nos besoins que sur nos moyens, c'est une façon prolétarienne de nous convaincre que nous sommes perdus. « Il faut apprendre au peuple qu'il est malheureux », disait le communiste Lassalle. Ces enquêteurs ont voulu prouver que nous étions petits et misérables ».

Et nous citons de nouveau:

« Quel est l'instrument de l'action? Les besoins ou les moyens? Qu'est-ce qui soulage la faim? Le travail ou l'appétit? Qu'est-ce qu'on enseigne au petit enfant? A crier lorsqu'il a faim, ou à manger avec ses mains, d'abord, puis à s'en gagner plus tard? Quelle est la meilleure propagande? Dire: « Je suis pauvre », ou bien « Ça va bien »? Quel est le meilleur mot d'ordre: « En avant! » ou « Nous sommes perdus »?

Voilà la cause du mal qu'avec raison tu dénonces. Il y a vingt-cinq ans qu'on dit au jeune Canadien français: « Tu sais, t'as pas beaucoup de chance! » Cela peut en tonifier une infime minorité, qui auront le courage de l'hara-kiri; mais la masse n'y voit qu'une raison de plus de désertier une cause qu'on lui représente comme perdue. Dieu merci, on se trompe. Mais c'est comme le blasphème. On le profère sans penser, bien sûr. Mais Dieu l'entend quand même. Les calomnies idiotes dont on accable le peuple canadien-français, on les distribue avec la même

bonne foi que les taloches à un enfant trop turbulent. Seulement cela l'aigrit. Un jour, il se fâchera. Mon espoir est qu'alors notre jeune peuple trouve des chefs qui ne l'auront pas laissé dépérir à la ration des coups de gueule.

Pour moi, plus je vais, plus je « nous » trouve de mon goût. Me blâme qui voudra, plus je vieillis, plus je suis fier de ma ville, de « nos affaires », de « notre butin », du « petit brin de quoi » que la Providence nous a départi. Ces critiques orgueilleux devraient bien se demander d'abord s'ils ont fait leur part pour que nous méritions mieux. Notre politique? N'empêche qu'au vingtième siècle, nous représentons un des rares flots de sens commun, d'intelligence et d'objectivité qui survivent aux guerres iniques. Et c'est encore une injustice que d'exiger de nous la vertu du Moyen-Âge, à une époque où l'univers gît dans le fumier de l'irréligion ».

Notre interlocuteur connaît l'Europe, l'Ouest canadien, a parcouru l'Ontario français et est reconnu comme faisant partie de l'école dite nationaliste. Il affirme que nous avons des talents, une certaine bonne volonté, quelque peu le sens de la coopération et l'ambition naturelle de fonder une famille. Fatigué d'entendre des gens blâmer le peuple de son incompréhension du problème national, notre informateur ajoute:

« Un peuple est un corps; c'est la tête qui le mène. Et trop de nos prétendus docteurs du nationalisme font la moue lorsqu'ils découvrent que le peuple canadien-français est plus fort en membres qu'en tête. C'est pourtant le phéno-

mène constant de l'histoire, observé chez tous les peuples jeunes. C'est une règle absolue. Seulement il faut avoir étudié pour le savoir. Et trop de nos nationalistes à « enquêtes » ont cru qu'il était plus utile de compter nos misères, que de s'informer des moyens par lesquels tous les peuples, dans tous les temps, ont toujours surmonté les inévitables épreuves de la vie ».

Et voilà les citations que nous voulions servir aux lecteurs. Notre ami, contradicteur et commentateur tout à la fois, est fier du passé, veut qu'il soit exalté; il veut cependant que nous apprécions davantage le présent, que nous montions en exergue nos gloires actuelles et que nous cessions les enquêtes.

Voilà qui peut sembler radical au moment où de belles enquêtes se poursuivent dans les pages mêmes de notre revue. Il y a enquête et enquête. Il y a des enquêtes qui ne sont que préludes à une action positive, méthodique, mais il y a d'autres enquêtes qui ne sont que prétextes à inventorier nos déficiences et nos bobos, nos malaises et nos faiblesses; celles-là se multiplient trop, dit-il. A-t-il tort?

Il y a en effet de belles enquêtes menées avec art et méthode mais qui aboutissent dans des cartons d'où elles ne sont jamais extraites. Nous avons tenu, après plus de deux ans, à nous reporter à cette lettre d'un jeune homme qui a le culte de l'action, qui est peut-être un peu absolu mais qui croit quand même à l'action positive. Catholique convaincu, patriote indiscutable, il sait quelles sont les constantes de l'histoire; il est convaincu que ces constantes constituent la trame de notre credo canadien-français et il voudrait pour les nôtres un minimum de confort matériel afin

de pouvoir viser à un plus grand épanouissement au point de vue intellectuel et social.

Au moment où la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec devient réalité vivante, au moment où nous voulons conjuguer les efforts isolés de tous ces groupements nationaux opérant dans le champ national, il est peut-être bon de sasser les idées de ce plus de trente ans et de les mettre en regard de celles qui nous meuvent.

Pour notre part, nous croyons que trop de groupements ont fait de l'agitation avant d'avoir une doctrine, prélude à une action cohérente.

Stimulé par quelques-unes des pertinentes remarques de notre bienveillant correspondant, nous avons cru, nonobstant une occupation professionnelle absorbante, que notre devoir consistait à faire tout en notre possible pour établir des cadres pour nos sociétés nationales dites Saint-Jean-Baptiste. Que l'on ne nous demande pas immédiatement d'élaborer un corps de doctrine. Nous nous sommes entendus récemment pour un credo national nous convenant et sur ces données préliminaires, nos amis de Hull, de Sherbrooke, de Rimouski, de Chicoutimi, de Québec comme de l'Abitibi, veulent un cadre. Dans ce cadre, il faudra jeter une doctrine comme le réclame Minville dans son magnifique ouvrage sur « Le citoyen canadien-français. » D'aucuns qui ne rêvent que de doctrine pure, voudraient tout d'abord que la doctrine fût élaborée et que les adhérents fussent ensuite conviés à s'inspirer de cette doctrine et à la concrétiser. Question de méthode. Nous croyons devoir utiliser les cadres existants, les modifier au besoin, les adapter au milieu paroissial, régional ou provincial. Notre attitude,

il nous semble, tient compte de tous les légitimes particularismes, mais n'exclut pas une doctrine uniforme et une action unifiée advenant la nécessité d'un mouvement d'ensemble, par exemple, sur la question du drapeau. Nous partageons également l'idée de notre ami lorsqu'il affirme qu'il faut prêcher à nos compatriotes la grande loi d'amour, d'estime les uns pour les autres et partant pour la collectivité ethnique que nous formons. Nous sommes plus sentimentaux qu'amoureux de l'idée pure. Nous avons tout ce qu'il faut pour faire converger les efforts de tous les nôtres vers un but commun : épanouissement de notre groupe en toutes ses virtualités. Ceci posé, il devrait être possible, ayant un vaste cadre mais décentralisé, d'utiliser toutes les énergies paroissiales et régionales pour qu'elles magnifient leur action, par exemple, dans le coopératisme qui n'est pas et qui ne doit pas être une doctrine centralisée mais qui doit être une quant à la doctrine.

Nous affirmons nous aussi que l'on ne gagnera rien à créer des fantômes à nos compatriotes, à leur montrer l'ensemble de tous les obstacles qu'il y a sur leur route. Qu'ils soient avertis du danger constant qui les menace, soit, mais leur en parler toujours et ce sera assez pour les déprimer et leur faire abandonner l'effort régénérateur.

C'est entendu, il nous faut des hommes et nous tenons à affirmer à notre correspondant qu'ils existent, qu'une jeunesse ardente, patriote, veut que nous nous écartions des sentiers battus. Elle veut que la coopération, par exemple, dont on lui a dit qu'elle était une œuvre rédemptrice, serve à l'émancipation des nôtres. Il faudra lui dire qu'en coopération les

responsabilités individuelles doivent tout d'abord être assumées, que les risques ne doivent pas être reportés sur un secteur au détriment de tel autre. Si le risque doit être couru, il doit l'être tout d'abord par l'individu, car en coopération comme ailleurs, la chaîne ne peut pas être plus forte que le plus faible de ses chaînons. Comme dans le domaine des fédérations nationales, le groupement des faiblesses ne constituera pas une force. Il faudra insuffler de la vie dans les groupes locaux ou régionaux, sinon la fédération, de quelque nature que ce soit, ne sera qu'une addition de zéros ou de faibles unités. Avouons que ces réflexions d'un peu plus de trente ans nous ont fait réfléchir. Nous avons nous aussi été sévères pour nos aînés, mais il est bien possible que sans nous en rendre compte, nous soyons tombés dans le même travers que nous reprochions à nos devanciers.

Notre peuple, c'est entendu, vivra toujours en état de danger. Monseigneur Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, disait il n'y a pas longtemps en substance ceci: « La question de la survie de notre groupe dans le Québec ne se pose plus. Il s'agit de monter vers les sommets de la culture et de l'excellence. Pour que notre peuple atteigne à son plein épanouissement, il lui faudra utiliser toutes ses unités composantes. Que chacun devienne une compétence dans son domaine!

Il faudra ensuite souder le tout, additionner les forces éparses, les magnifier et la Providence qui veille sur les peuples comme sur les individus fera le reste.

Invitons ceux qui viennent après nous à s'engager dans la route que nous avons essayé de déblayer et si chacun porte son fardeau, accomplit sa tâche, croit

avec une énergie farouche que le salut est dans l'action individuelle et collective, il n'y aura alors qu'à aller à l'action avec prudence en tenant compte de l'expérience et de certaines contingences, mais à y aller avec ténacité, persévérance et foi.»

Tel nous semble bien être à l'heure actuelle, le cadre, le moule où il faudra jeter les idées fortes dont nos compatriotes ont besoin pour accomplir leur destinée dans le Québec d'abord, en Canada ensuite.

Rodolphe LAPLANTE

« La rançon de la guerre »

Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada, a déclaré devant le comité parlementaire des prix que le ban que le gouvernement canadien a imposé sur les importations de produits des États-Unis « tend peut-être à créer » une hausse des prix au Canada.

Towers a comparu devant le comité qui enquête sur la hausse du coût de la vie au cours d'une séance spéciale de cet organisme. Il a aussi déclaré que le programme de redressement européen (plan Marshall), aura peut-être pour effet de maintenir les prix à la hausse au Canada, du moins à leur niveau actuel.

M. Towers a ajouté que si le Canadien souffre du coût de la vie, il devrait songer que c'est *la rançon de la guerre* et que d'autres peuples se sont trouvés, après le conflit, dans une position encore plus critique que lui.

(*L'Action Catholique, Québec, le 27 mai 1948*).

Un héros national

HONORÉ MERCIER

Voilà plus d'un demi-siècle qu'Honoré Mercier est mort, et cependant il ne se passe pas de mois sans qu'un parlementaire, un journaliste, un sociologue ou un chef de file le mentionne comme ayant été un précurseur ou un réalisateur dans tel ou tel domaine de notre vie nationale.

Mais notre peuple, que sait-il de la vie et des œuvres de ce grand homme d'État? Une petite enquête autour de nous prouve que ses connaissances se limitent c'est déjà loin à bien peu. Deux générations, et où la nôtre pourrait-elle se renseigner? Les manuels scolaires n'ont que quelques lignes sur ce premier ministre de notre province et « Mercier », de Robert Rumilly, la meilleure biographie publiée jusqu'ici, est épuisée en librairie.

Cependant, nos compatriotes se doivent de connaître la vie de ce héros authentiquement canadien-français. Ainsi, il leur importe de savoir qu'Honoré Mercier est né à St-Athanase, comté d'Iberville, (aujourd'hui Sabrevois), le 15 octobre 1840 d'une famille de cultivateurs à convictions libérales; qu'après quelques années à l'école du rang, il fit son cours classique chez les Jésuites, à Montréal; qu'il exerça la profession d'avocat à St-Hyacinthe où il fut rédacteur à un journal conservateur; qu'il s'opposa à la Confédération. « Quand le Haut-Canada aura la majorité sur

nous, écrivit-il, il sera libre de nous taxer comme il le voudra, de nous envoyer à la guerre quand il le voudra », qu'il quitta le parti conservateur sur cette question et qu'il devint l'un des fondateurs du « parti national », se faisant élire sous cette étiquette dans le comté de Rouville, en 1872; que son premier discours à la Chambre des Communes fut pour protester contre les lois scolaires du Nouveau-Brunswick proscrivant le français; qu'en 1879 il fut élu dans St-Hyacinthe comme député provincial et qu'il fut choisi comme chef du parti libéral; qu'en 1883 il devint chef de l'opposition et qu'à ce titre il fut un semeur d'idées constructives; qu'en 1886, il devint premier ministre de la province, à la suite de sa campagne en faveur de Riel, en s'empressant de préciser: « Je ne veux pas former un ministère libéral, mais bien un ministère national ». Il tint parole; qu'après cinq ans de pouvoir, il fut victime d'ennemis politiques qui le traînèrent en cour et firent vendre ses biens; qu'il fut honorablement acquitté et que la foule lui fit alors une ovation; qu'il fut battu comme chef de parti, mais réélu comme simple député; qu'il mourut le 30 octobre 1894, à Montréal, et que ses funérailles tournèrent à l'apothéose, le peuple sachant qu'il perdait en lui un chef ayant personnifié sa province et le Canada français tout entier.

Les Canadiens français devraient aussi avoir toujours en mémoire au moins les principales œuvres qu'a réalisées Honoré Mercier quelques années à peine:

Défense victorieuse de l'autonomie provinciale.
Convocation à Québec de la première conférence interprovinciale. Le premier ministre de l'Ontario, Mowat,

déclara en cette circonstance: « M. Mercier nous dépasse tous de la tête et des épaules ».

Création du premier ministère de l'agriculture et de la colonisation, qu'il dirigea lui-même. Fondation de l'ordre du Mérite Agricole.

Impulsion sans précédent à la colonisation dans les Laurentides, au Lac-St-Jean, etc. Choix du curé Labelle comme sous-ministre de la colonisation. Don de cent acres de terre aux familles de douze enfants.

Construction du chemin de fer du Lac St-Jean, etc.

Encouragement à l'éducation. Ouverture d'écoles du soir.

Règlement de la question des biens des Jésuites, ainsi que du conflit entre l'Université Laval et l'École de Médecine Victoria.

Construction de routes, de ponts en fer, etc.

Prévision dans nombre de domaines: mines provinciales, annexion de l'Ungava, exploitation du Labrador, etc.

Digne représentation de ses compatriotes à l'étranger: à Baltimore, au congrès catholique où il remarqua l'absence d'évêques franco-américains; en France, où il fut reçu par le président Carnot qui le décora de la Légion d'honneur; en Belgique, où le roi le nomma commandeur de l'ordre de Léopold; à Rome même où le Pape l'éleva comte palatin.

Exaltation de la fierté et du patriotisme des Canadiens français. Foi en l'avenir: « La Province de Québec est catholique et française, répéta-t-il souvent, et elle restera catholique et française ». Appui à ses compatriotes des autres provinces et même aux émigrés aux États-Unis, qu'il exhorta à demeurer fidèles à la foi et à la langue de leurs ancêtres.

Celà n'est qu'un résumé; c'est suffisant pour se convaincre que Mercier fut un véritable homme d'État et un grand patriote.

Sait-on que la maison natale de cet ancien premier ministre de notre province existe encore? Elle est l'un des souvenirs les plus précieux qui nous restent de lui. Située sur la route national No 7, à six milles d'Iberville, elle est à peu près telle qu'elle était en 1840: en bois avec un toit pointu comme la majorité des maisonnettes de colons de cette époque. Elle a trois pièces au rez-de-chaussée: cuisine, salon et chambre; deux chambres à l'étage supérieur. Elle a besoin de beaucoup de réparations, mais la charpente est solide.

Elle semblait avoir été oubliée de tous quand, en 1946, la Société St-Jean-Baptiste d'Iberville (à qui nous devons déjà le magnifique monument à l'emplacement de la maison natale du Frère André à St-Grégoire-d'Iberville) décida d'en faire l'acquisition, de la réparer puis d'y faire un musée, grâce aux souscriptions populaires.

Cette société a formé parmi ses membres un comité spécial dont M. L.-P. Bissonnette, maire de Sabrevois, est le président. Les membres honoraires sont: les hon. Léon Mercier-Gouin, sénateur, et Gaspard Fautoux, Orateur des Communes, Me Paul Gouin et Honoré Mercier, député de Châteauguay, tous petits-fils du grand homme d'État, ainsi que les députés du comté à Québec et Ottawa. Les 12,000 lettres de sollicitation adressées aux quatre coins de la province ont rapporté près de \$2,000 à date.

Afin de faire connaître la vie et les œuvres de Mercier, le comité a publié en brochure (1) le texte d'une conférence prononcée sous ses auspices par Robert Rumilly, qui lui a fait don de ses droits d'auteur.

Pour réaliser le magnifique projet ci-dessus, il faudrait au moins six mille dollars. Les amis de Mercier sont si nombreux qu'il suffirait d'une souscription d'un dollar chacun pour que, dans quelques mois, l'objectif soit dépassé. Souhaitons que la maison de Mercier, à l'instar de celle de Laurier à St-Lin, devienne bientôt un lieu de pèlerinage patriotique.

« Mercier, disait Rumilly dans sa conférence, avait l'instinct canadien-français, la passion canadienne-française. » A votre tour, messieurs, c'est un instinct sûr qui vous porte à glorifier ce héros de notre histoire moderne. Vous voulez acheter la maison natale d'Honoré Mercier. C'est ici que Mercier est né, qu'il a suivi le catéchisme, et entendu les récits du drame de 1837. C'est ici que son père, cultivateur et commissaire d'école de la paroisse, et que sa mère, type de la vaillante mère canadienne-française, ont formé son caractère droit et fier. Mais Mercier appartient à toute la province de Québec, à tout le Canada français. Tous les Canadiens français doivent apporter leur obole à cette œuvre, leur tribut de reconnaissance à celui qui, de Québec ainsi qu'il convenait, nous a lancé l'appel que nous finirons bien par entendre: « Donnons-nous la main comme des frères; Cessons nos luttes fratricides; Unissons-nous ».

Rodolphe FOURNIER, N.P.

(1) En vente à \$0.25 dans les librairies ou au « Comité de la Maison natale d'Honoré Mercier », Iberville, P.Q., à qui on voudra bien adresser toute souscription.

L'âge des aiguillages

Hier encore, le problème social ne se posait chez nous qu'aux spécialistes. Ceci n'est pas à prouver. Ainsi, il y a un an à peine, M. Minville fixait comme objectif à ses notes sur le civisme, de "grouper des idées dont personne, à sa connaissance, n'avait encore tenté la synthèse. Or ces notes décrivent les besoins de notre temps et le champ d'action du citoyen.

A part un groupe restreint, nous sommes donc restés jusqu'ici étrangers à notre question nationale, à notre milieu. Sans vouloir reprendre des explications déjà fournies par nos maîtres, nous voudrions réfléchir sur une des données principales du problème: l'âge de notre peuple.

Nous avons, comme peuple, vécu notre enfance. L'âge de l'enfance inconsciente, généreuse et spontanée, qui se taille une place dans le monde, qui prend possession de soi: nos grands-parents défrichaient la terre, et l'Université vagissait, rue St-Denis.— L'âge de l'enfance-adulte aussi, qui est stabilité relative, travail méthodique et de simple habitude, vie toute dans le présent: c'était la vie de nos habitants des vieilles paroisses et même celle de nos bons journaliers de ville, au début du siècle.

Avec un bon catéchisme, des habitudes de vie honnête, un métier ou un coin de terre, nous façonnions hier un bon père de famille. Et la société, forte de

telles cellules chrétiennes, recueillait, comme le fruit naturel de la justice et de la charité fraternelle, la collaboration, l'assistance mutuelle, le juste salaire. Sans doute un esprit précoce ou quelque infirme se glissaient-ils au sein de la grande famille, mais cette tête forte et ce parasite étaient vite assimilés ou rejetés par l'organisme en santé. Spontanément encore, l'opinion religieuse et le clergé réglaient les consciences: c'était l'âge de la foi simple, ancêtre sans doute d'un conformisme dégénéré, mais suffisante alors à régler les problèmes de la vie.

Brusquement, comme l'enfant, le peuple a connu l'âge des aiguillages. Comme l'adolescent, il est entré dans sa crise d'instabilité et d'émancipation. Moment unique dans une Histoire, temps d'option et d'orientation, tremplin de vie ou de souffrance.

Tout autour de nous, le monde occidental ébranlait ses bases, faisait ses expériences d'homme. En quête d'aventures nouvelles, il s'engageait sur les routes miroitantes du libéralisme et du socialisme. Il s'amusait au progrès industriel et scientifique. Il s'essayait à construire, autre Babel, un univers athée. Si, chez nous, les bonnes habitudes, l'isolement, les cadres sociaux aidaient à tenir le coup, peu à peu pourtant s'infiltraient dans notre vie les désirs d'évasion ou de repliement égoïste sur nous-mêmes. La double conscience, le dilettantisme, l'esprit bourgeois et laïc, le plaisir et l'argent minaient notre âme et préparaient la crise.

Cette crise, comme chez l'adolescent, elle a éclaté. La révolution économique, créant soudain une vie collective, une interdépendance radicale, une socialisation progressive, suffit à la déclencher. D'une part,

notre croissance naturelle de peuple nous y menait; voilà qu'une série de situations, de plus en plus angoissantes (1920, 1931, 1939 et aujourd'hui) est venue presser, d'une décade à l'autre, ce désarroi.

Il ne s'agit pas de dresser, à cœur crevé, le bilan d'une vieille civilisation décadente, mais de ne pas abandonner à lui-même notre jeune peuple dans cette ambiance, de prendre conscience de ses réactions d'adolescent, d'aider à sa maturation.

Crise d'adolescent, crise d'émancipation! L'autorité impatiente le jeune. C'est d'abord une résistance passive, l'humeur bougonne, puis le besoin de parler fort, rudement, de protester. Il lui faut la liberté d'action. Il cherche à s'affirmer devant sa conscience personnelle: « Je ne suis plus un enfant », répond-il à son père.

Ainsi le peuple est-il gêné par les traditions de la famille, de l'école, de l'Église ou de la loi. Le gouvernement déclare la citoyenneté ou arbore son drapeau! L'ouvrier fait front, joue la grève et juge péremptoirement. Le bourgeois se vante de rouler la loi et dresse à l'humanisme le procès utilitariste classique. Le lettré, s'il ne cède à la tentation de mépriser son temps, la plèbe et les curés, se retirera tout de même trop souvent dans le bien-être de son studio.

Indépendant, le jeune n'en est pas moins conformiste! Il s'assujettit à l'opinion, à l'esprit de parti, à la mode. Par respect humain, il participe aux esclandres d'un groupe, il se plie aux usages des salons, il ira jusqu'à se vêtir à l'image de l'excentrique Hollywood.

Cette crise de puberté psychologique s'accompagne évidemment de la crise morale: déséquilibre senti-

mental, problèmes sexuels. C'est l'heure, pour un peuple, du jeu violent, de la boisson, de la radio tapageuse et du cinéma troublant. L'heure encore des pseudo-mystiques, d'un certain illuminisme, du rêve, du flirt avec la vie! Chez tous, sourd le brûlant besoin d'aimer, qui mène les meilleurs au cloître ou dans les missions, qui gagne les apôtres de l'action sociale et catholique, mais qui dérobe le plus grand nombre au foyer, pour en peupler les salons mondains, les clubs et la plage!

Péniblement, l'adolescent découvre son incorporation sociale. Découverte dont il ne jouira guère, mais qui mûrira en lui, l'homme. Il accepte peu à peu de rencontrer les hommes, d'en partager les problèmes. Il découvre le travail, la nécessité d'une spécialisation, la valeur sociale du rendement, la loi de la vie. Et par le travail, il comprendra son appartenance à la société. Il ne lui restera plus, par un retour naturel, qu'à redécouvrir sa famille.

Avec un peu d'optimisme et quelques nuances, la transposition de cette brève analyse sur le plan du peuple correspondra, il me semble, à la réalité. Le problème n'est pas tant d'ailleurs de sonder l'inquiétude de l'âme nationale et de décrire les difficultés, que de nous aider à franchir cette étape de notre croissance. La tâche est urgente: une adolescence mal dirigée se prolonge, et l'on meurt même parfois subitement.

Où nous diriger? L'adolescent est homme, lorsqu'il a réussi « à s'insérer, à prendre sa place dans le monde des hommes, sans détriment de sa personnalité, en réalisant l'unité de l'homme intérieur et de l'homme social ». Or que nous propose-t-on pour mener notre

peuple adolescent à sa maturité? Trois expériences vitales: *communisme, individualisme libéral, spiritualisme chrétien*. A nous d'opter.

On est actuellement assez instruit des mérites et chances de succès des deux premières expériences. Le communisme, parent du racisme d'hier, invite le peuple à la participation intégrale à la vie collective jusqu'au renoncement aux droits de la personne. Sacrifice que compensera le bonheur de la grande libération. Lutte, révolutionnaire s'il le faut, pour obtenir place au soleil. Poussée biologique de haine contre toute vérité transcendante. Intégration naturaliste dans une collectivité fatale. Jusqu'où mènera cette païenne équipée? Combien succomberont au mirage et à ce refus de vivre? Il est au moins inquiet de nous le demander: l'Europe en témoigne.

Moins violent, mais plus lâche et plus illusoire, le libéralisme feint de pouvoir garder, longtemps encore, l'univers en tutelle. Avec l'argent, l'habitude du pouvoir et le sens pratique, il compte tenir ces masses standardisées. Il crée — palliatifs — le logement en série, la plage, la coéducation, le sport, la musique à bon marché et l'enseignement par « unités ». Il engendre une vie artificielle et éphémère où, d'une part, on accepte la lutte pour la vie, et, de l'autre, on tente d'oublier sa misère: « struggle for life » et « Radio-City ». Il joue sur les cordes de la philanthropie, de la tolérance, de l'entraide, de l'assurance sociale. Il enseigne le rugby et « l'art de se faire des amis ». Il offre à l'étudiant un cours de « social studies », où, sans trop le scandaliser, on l'initie à la vie! Certains jours pourtant, les plus sérieux plissent le front: « c'est une vilaine farce. On a perdu le sens

de l'humanisme, on multiplie des expériences sans buts définis, et surtout, on oublie Dieu! » Combien de temps encore le jeu va-t-il durer? Notre peuple prendra-t-il cette direction? Refusera-t-il de vivre dans une telle évasion? L'expérience est déjà en voie: nous en avons un indice significatif dans l'attitude de notre classe moyenne!

Reste le spiritualisme chrétien. Oublions les deux premiers systèmes, déjà bien analysés par les penseurs sociaux, pour méditer plus longuement sur ce troisième moyen offert à notre peuple pour le sortir de son adolescence et le mener à sa vie d'homme.

Mais attention! Il ne s'agit pas d'une spiritualité sentimentale, d'une religion édulcorée, faite de rites et de dévotions moulées aux goûts de chacun; mais d'une religion qui est engagement total et concret, d'une religion à chefs terrestres et à institutions humaines, d'une religion qui sera d'abord dogme et vie, dans la personne de son Chef présent et vivant en elle.

Le leader marxiste ou païen s'est appliqué à prendre contact avec l'homme de son temps; il a vécu sa misère, sa révolte, son désir de libération. Le spiritualisme chrétien veut aussi n'être pas coupé du réel, être apte à accorder l'homme aux temps nouveaux, à lui « apprendre à exercer l'autonomie personnelle indispensable à l'accomplissement de sa destinée selon les modes qu'imposent les formes présentes de la solidarité ».

Sans doute cette spiritualité demeurera ouverte à la prédication de la morale, elle suscitera des cadres d'action, des industries pieuses, des organisations et des mouvements. Mais elle exigera que ces initiatives

ne soient pas improvisées. Pour enrayer le flot croissant des dilettantes et des bourgeois, elle demandera d'intégrer les initiatives dans un effort collectif. Pour multiplier le nombre des chrétiens convaincus du rôle qu'ils ont à tenir dans le Royaume terrestre et social du Christ, elle combattra les beaux esprits, honnêtes gens peut-être, mais trop indifférents à la forme providentielle que doit prendre leur christianisme.

L'acquisition d'un tel esprit exigera du disciple chrétien un triple effort: (a) prise de conscience des richesses du dogme catholique; (b) observation rigoureuse des conditions actuelles de la vie; (c) mise au point d'un plan d'action propre à rendre cette vie intégralement chrétienne. Esquissons dans ses grandes lignes cette triple préparation.

Richesse du dogme

Le dogme catholique est éminemment apte à nous révéler le sens de la vie. La philosophie saura remplacer l'homme au centre de l'univers; la raison nous conduira aux frontières de ses problèmes essentiels: mal et destinée. Mais seule la foi dira toute la vérité sur la brisure actuelle de l'unité humaine, sur l'insoumission à l'Être, sur les manques d'amour, alors qu'en son cœur et conscience l'homme vit du désir d'une fin bienheureuse.

Quels thèmes essentiels méditerons-nous pour parvenir à la pleine lumière? Je les énumère. La création de l'homme à l'image de Dieu, dans un état de justice et de grâce, dans un état d'intégrité, où l'âme est immortellement unie au corps, où l'homme sait

sa connaturalité avec l'univers et l'unité mystérieuse de l'image divine dans l'humanité totale. Le *péché*, souillure en l'homme de l'image divine, perte de la grâce, rupture de l'unité, source du mal et de la mort, mais aussi occasion de la miséricorde divine, restauratrice de la pureté primitive et de la vie surnaturelle. *L'histoire* de cette réparation par la mort du Christ d'un acte infiniment mortel, de cette récapitulation de la création dans l'Homme-Dieu par l'Incarnation, de la marche progressive de l'humanité vers sa délivrance. Histoire du monde qui devient économie du salut par l'*Église*, maturation nouvelle de l'univers dans le *Christ et la Révélation*: sacrifice, mérite, rachat, satisfaction, efficence de la Rédemption; filiation nouvelle, union à la Trinité, rôle du Corps mystique, de l'Église visible et invisible; unité nouvelle de l'humanité, sainteté de la messe et des membres rachetés, appel apostolique fait aux membres de ce Corps; magistère et gouvernement du Christ par l'Église visible; foi et participation à l'économie sacramentelle de l'Église sanctifiante; acceptation du mystère de la grâce sanctifiante; sens de la liturgie; amour de la Vierge médiatrice et mère.

Tels sont les thèmes essentiels, bases d'une spiritualité chrétienne capable de nourrir nos vies. Seule, leur méditation sérieuse nous amènera à comprendre l'univers comme l'immense cathédrale à édifier, la cathédrale de pierres vivantes, dont parle Pierre dans sa lettre aux premiers chrétiens. Le jour où les chrétiens vivront leur religion dans cet esprit de l'édification du Corps mystique, de l'achèvement de la Rédemption, leur vie prendra un sens, son seul sens. Malheureusement la légèreté paresseuse et l'ambiance

matérialiste nous ont sortis de ces réalités; le dogme reste pour nous plus mystérieux qu'il ne l'est, il ne nous nourrit pas; faute de la mieux connaître, nous n'en vivons pas, nous ne savons l'incarner dans nos actes personnels et sociaux.

Connaissance du milieu

La religion, disions-nous, doit pénétrer notre vie quotidienne. Puisque la Providence nous a fait naître en Canada et vivre en 1948, c'est qu'Elle nous y voulait vraiment, non pas séparés et retirés, mais dans le foyer, l'école, le poste d'ouvrier et le bureau, à la campagne ou à la ville, tel Jésus, le charpentier galiléen.

Il m'est donc un devoir de prendre conscience, par mes études et mes contacts, de ce milieu où je suis *destiné* à vivre.

Ce milieu est en crise et en évolution. J'étudierai, avec nos Évêques et les laïcs éminents, avec les équipes sociales et les groupes d'action catholique, les problèmes. Je m'intéresserai aux témoignages, publications, rapports et articles écrits sur le sujet. Je dois saisir comment s'est vécue et se vit chez nous la vie chrétienne. Comment nos mœurs, nos traditions, notre langue, nos lois, nos institutions informent les valeurs chrétiennes.

Sans doute on n'a pas défini scientifiquement encore l'âme canadienne-française, et notre Revue d'Histoire en est à ses premiers volumes; mais actuellement, à l'aide des travaux de M. le Chanoine Groulx, des positions du Père Arès, du « Citoyen » de M. Minville, des « Études sur notre milieu »,

des manuels de civisme et d'études sociales européens, il est possible d'interpréter nos valeurs canadiennes. Avec un peu d'initiative et de bonne volonté, nous pouvons recueillir les données essentielles sur notre situation familiale ou politique et suivre les problèmes de la législation économique et sociale.

Ouvrir les yeux! Sentir le glissement des foules urbaines vers la perte de la foi, suivre ces foyers désunis dans la crise du logement ou l'alcoolisation croissante! Notre peuple vit-il en état de grâce? Où en est cet humanisme tronqué, façonneur de beaux esprits ou de bourgeois aptes à faire leur chemin le jour et à s'amuser le soir? Pourquoi ce groupe de 20 ouvriers de l'Action Catholique dans cette paroisse de plus de 10,000 âmes?

Enquête sur nos besoins, mais parallèlement aussi sur les techniques modernes d'action: méthodes d'éducation, rôle des associations, mission de l'écrivain, responsabilités du professionnel, etc. Travail limité, ici par le champ particulier d'action, où chacun est appelé, par vocation sociale, à rayonner.

Le point est que la Providence nous a placés sur tel coin de terre, dans telle famille, dans tel groupe culturel et dans tel état; qu'Elle-même a décidé de notre champ d'action et prévu les cadres de notre vie chrétienne; que je dois me rendre compte alors de l'héritage reçu et « sonder ces ressources de tous ordres dont j'ai reçu le dépôt », pour faire consciemment les ponts entre mes principes chrétiens et la vie quotidienne. L'Étude du milieu est la base d'un civisme sérieux. Et le chrétien ne saurait s'évader du civisme sans être coupable d'une désertion incompatible avec un véritable christianisme!

Plans d'action

Déterminer le plan d'action, dernière tâche de l'apôtre chrétien décidé à vivre sa religion dans son milieu, demeurera le point le plus délicat. La tentation est si alléchante d'accumuler au hasard, suivant des besoins immédiats, les initiatives et les organisations, de juxtaposer les efforts au lieu de les coordonner! Élaborer un ordre d'action d'ensemble, où les moyens sont parfaitement proportionnés à l'objectif, où la division du champ est adéquate, n'est pas aisé: c'est le « comment » du problème!

Des plans existent, qui sont à étudier: plans d'études sur la restauration sociale, plans de colonisation, plans des Semaines sociales. On a tenté de délimiter l'action autour de thèmes premiers: famille, école et paroisse; travail, famille et patrie; loyauté, obéissance et pureté; social, politique, économique et culturel! Le cadre importe peu; l'essentiel reste l'union de toutes les forces disponibles et leur coordination, leur intégration dans un plan d'ensemble.

Ici, encore, la sociologue chrétien prendra garde d'élaborer un plan trop idéaliste. S'il est nécessaire de propager la doctrine du mariage-sacrement; il faut voir aussi à loger la famille. Très bien de parler de la christianisation de la matière par le travail manuel, mais il presse plus cependant d'enrayer les progrès de la silicose dans telle mine. Le fidèle ignore trop le sens de la liturgie: qu'on le lui apprenne de la chaire, mais aussi par l'exemple.

Comment arriver jamais à l'unité d'action! Amènera-t-on les initiatives privées à se grouper? Confiera-t-on la tâche à l'État-Providence, comme en

Portugal ? Un comité interdiocésain, une commission sociale (v.g. commission générale des Semaines sociales) réussiraient-ils à élaborer un plan, à donner des directives générales que les groupes privés (corporations, mouvements d'Action catholique, ligues paroissiales, services sociaux, etc. —) se chargeraient ensuite d'adapter aux situations particulières, concrètes ?

D'autres préfèrent attendre le salut des éducateurs. Seule une nouvelle génération réussira à vivre si chrétiennement, à prendre un tel esprit. Certes les éducateurs ont en mains, et pour plusieurs années, une matière malléable, susceptible d'être moulée dans cette forme neuve et de fournir demain des ouvriers compétents et convaincus ! Mais l'éducateur est-il prêt à donner cet esprit à ses élèves ? Grandi dans un monde routinier et bourgeois, n'est-il pas lui-même marqué de cet esprit ?

Les cahiers français « Jeunesse de l'Église » ont déjà traité le problème. « Seule, dit leur directeur, une « tactique de communautés » réussira. Que ces hommes actuellement trempés à l'esprit intégralement chrétien se groupent ; qu'il vivent ce spiritualisme chrétien aux yeux de leurs frères ; peu à peu le ferment fera lever la pâte, leurs rangs se grossiront, ils feront tache ».

Quelle que soit la solution proposée, la conclusion s'impose : chacun doit prendre conscience de la situation actuelle et se renouveler. Que sera demain ? Communisme ou socialisme chrétien ? L'esprit chrétien que nous apporterons à la chose publique la feront l'un ou l'autre. Comme jadis la monarchie, l'individualisme de la démocratie libérale achève son règne.

Pour terminer sur une note plus sereine, rappelons enfin que l'économie du salut du monde est le secret du Père. L'écartèlement est la condition naturelle de l'Église terrestre; le Royaume n'est pas de ce monde; l'union de l'humain et du divin sur terre est marquée, comme au Calvaire, du signe de la croix. Seul le Christ sait les progrès du Corps mystique dans les âmes.

Pour nous modeler sur le Christ, nous nous ferons apôtres d'un coin de terre, aidés de quelques amis, avec la foi au cœur qui nous assurera que chacun de nos actes de chrétiens bouleverse l'univers, et nous obéirons à l'Église qui nous dit actuellement notre devoir d'entrer dans la lutte universelle pour la régénération sociale du monde.


Paul-Émile GINGRAS

Avant les vacances...

Si vous voulez passer des vacances exemptes de soucis et qui vous refassent physiquement et moralement, ne laissez rien à traîner derrière vous. Liquidez vos petites dettes. N'ayez pas la sensation que vous les entendez CRIER tandis que vous cherchez la quiétude... Aussi est-ce vous souhaiter de bonnes vacances que de vous recommander de payer votre abonnement à L'ACTION NATIONALE, — s'il est dû, — avant de fuir le travail et la ville... Et pour ne rien cacher, nous aussi, nous aimerions passer de bonnes vacances !

L'Administration

Les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard

C'est en 1720 que les Français vinrent s'établir en permanence dans l'île St-Jean. Ils fondèrent alors Port-Lajoie, nom illustre dans les annales de l'Acadie. Pendant une quarantaine d'années, la petite colonie se développa assez rapidement. Les fermes des colons prospérèrent de plus en plus. Vers 1758, on comptait cinq paroisses françaises de la Baie Fortune à l'est jusqu'à Malpèque à l'ouest. La mer étant leur unique moyen de communication avec l'extérieur, nos ancêtres s'établirent près du rivage. Ils avaient, tout  même, su choisir les régions les plus fertiles de la province. Ces régions devinrent, plus tard, aux mains des Anglais, des centres agricoles très prospères. En 1758, les quelques 5000 habitants de l'île-St-Jean furent déportés vers l'Angleterre et la France. Plusieurs n'y atteignirent jamais, et périrent en mer: ils furent les martyrs de la cause française et de la foi catholique. Quelques familles seulement échappèrent à la déportation. Les 15,000 Acadiens, qui, selon le recensement de 1941, constituent la population française de l'Île-du-Prince-Édouard, sont les descendants de ces familles et de quelques autres qui ne tardèrent pas à revenir. Notre petit groupe d'Acadiens a pu survivre malgré son isolement des autres groupements français de notre pays.

Nos aïeux, s'ils ne nous ont légué aucune richesse pécuniaire, nous ont fait les héritiers des richesses beaucoup plus grandes de leurs souffrances et de leurs peines: leur foi, leurs traditions et leur attachement au sol ont contribué et contribuent encore très largement à l'œuvre de la survivance française chez nous.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les pionniers français de l'île St-Jean s'étaient établis dans les régions les plus fertiles. N'eût été « le grand Dérangement » qui changea nos destinées, les Acadiens ne seraient-ils pas aujourd'hui les cultivateurs les plus fortunés de notre province? Mais la Providence ne l'a pas voulu ainsi. L'épreuve et la souffrance ne sont-elles pas la base des œuvres voulues de Dieu? La dispersion de 1758 a tout bouleversé. Les quelques familles qui échappèrent à la haine du bourreau vécuturent de peine et de misère au fond des bois. Elles furent, pendant plusieurs années, en proie aux plus cruelles persécutions. Ce n'est qu'au début du 19ième siècle que les Acadiens réussirent à fonder de nouvelles paroisses. Mais ils durent se contenter de terres médiocres dans les régions les plus pauvres de la province. Le conquérant avait fait siennes les terres ravies à ses victimes.

Aujourd'hui, la plupart des Acadiens sont établis dans le comté de Prince, soit dans la partie ouest de la province. Ils sont presque tous cultivateurs ou pêcheurs. Les sols de ce comté ne sont pas aussi fertiles que ceux des autres régions de la Province. Les études faites sur ces sols ont démontré que, sur un total de 469,260 acres de terre que renferme ce comté, il y a 124,954 acres ou 26.5% de terrain mal drainé. Les comtés de Queens et de Kings, sur des

superficies de 488,390 et de 410,340 acres, ne possèdent respectivement que 3.6% et 17.3 en terrains mal drainés.

Le sol a toujours une influence directe sur les conditions de l'agriculture dans un pays, dans une province ou dans une région. Si nos cultivateurs acadiens vivent sur des sols mal drainés, et, par le fait même, peu productifs, leur situation financière sera nécessairement médiocre. Ajoutez à cela un manque de connaissances techniques de leur métier et vous réaliserez les conditions pénibles dans lesquelles se débattent nos cultivateurs acadiens.

Tout en restant attachés au sol, ils n'ont pas modernisé leurs procédés: ils ont conservé non seulement les traditions mais aussi les méthodes de culture de leurs aïeux. Ils cultivent un peu comme les ancêtres cultivaient. Ils ne se prêtent pas assez aux nouvelles méthodes; l'innovation, c'est un hasard. On ne s'y abandonne pas trop. Les difficultés nombreuses ont contribué pour beaucoup à l'apathie des nôtres. Il faut pourtant susciter un réveil: former des sociétés agricoles, des cercles d'étude et des sociétés coopératives. Les groupements sont chose facile à organiser chez nous. Et, lorsque nos gens s'emparent d'un mouvement quelconque, on ne peut pas facilement leur faire abandonner la partie. Malheureusement, il y a pénurie de chefs compétents pour diriger leurs activités. Nous n'avons pas d'agronome acadien à la charge de l'organisation agricole dans nos paroisses françaises.

Pour bien saisir notre situation, il faut remarquer que nos 15,000 Acadiens sont dispersés en une quinzaine de localités qui s'étendent d'un bout à l'autre de

l'Île. Notre population franco-agricole de 6,500 âmes est établie en une douzaine de paroisses, qui sont, dans la plupart des cas, séparées les unes des autres par des groupements de gens de langue anglaise. Si ce n'était que de cela la situation serait moins difficile. Mais, exception faite des deux paroisses de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de St-Jacques d'Egmont Bay, qui sont complètement homogènes, les dix autres paroisses sont compénétrées de gens de langue anglaise, protestants ou catholiques. Ces paroisses sont desservies par des curés irlandais qui ne connaissent que médiocrement le français et ne s'en servent que peu ou point dans leur ministère. Ils ne s'occupent guère, non plus, du bien-être temporel de leurs administrés.

La subdivision des terres aggrave encore la situation. Les terres ne sont pas d'assez grande étendue pour s'exploiter économiquement. Voici quelques statistiques sur la population franco-agricole de l'Île, la valeur et l'étendue de ses fermes :

Population agricole totale:.....	51,667
Population franco-agricole:.....	5,656
Proportion:.....	11%

ÉTENDUE DES FERMES:

Nombre moyen d'acres par ferme pour toute la province:...	95
Nombre moyen d'acres par ferme pour les régions françaises:	75

VALEUR DES FERMES:

Valeur moyenne par acre pour toute la province:.....	\$29.00
Valeur moyenne par acre pour les régions françaises:...	\$25.00

NOMBRE DE FERMES:

Nombre de fermes dans toute la province:.....	12,230
Nombre de fermes dans les régions françaises:.....	1,070
Proportion:.....	8.5%

ÉTENDUE DES FERMES FRANÇAISES:

Étendue	Nombre de fermes	Proportion%
1-4 acres	17	1.7
5-10 acres	33	3.1
11-50 acres	418	39.0

51-100 acres	400	37.1
101-200 acres	172	16.0
200-299 acres	23	2.1
300-479 acres	7	.7

Nous voyons ici que nous ne possédons que 8.5% des terres de la province. Nous sommes pourtant 15,000 Acadiens sur une population de 95,000. Toutes proportions gardées nous devrions posséder 16% des terres disponibles. Cela veut dire que nous devrions avoir environ 2,000 fermes. Nous constatons aussi que 30% de nos terres sont dans la classe de 11-50 acres et 37% dans la classe de 51-100 acres. Ceci ne donne pas de détails très précis, malgré la grande variation à l'intérieur des classes, ces chiffres démontrent que nos Acadiens ne sont guère de gros cultivateurs. Leur exploitation, d'après l'étendue des fermes, est plutôt du caractère de l'agriculture familiale.

Les cultivateurs de notre province s'adonnent à la culture mixte à base d'industrie laitière. Quoique nos pommes de terre soient très renommées, il n'y a que 822 exploitants dont la principale source de revenu provient de la production de ces légumes. De ce nombre 38 seulement sont acadiens. La plupart de nos cultivateurs ne récoltent que de 3 à 5 acres de patates. La moyenne provinciale est de 3.7 acres par ferme.

En général, une exploitation agricole mixte consiste dans l'élevage des animaux et la culture de plantes diverses. Une ferme typique de 60 acres posséderait un cheptel composé de trois chevaux, six vaches, 15 moutons, 6 porcs, 100 poules et les étendues suivantes destinées aux différentes cultures: 5 acres en pommes de terre, 4 acres en culture sarclée, 16 acres

en avoine ou en grains mélangés, 20 acres en foin de mil et en trèfle et 15 acres en pâturage. Ces données ne sont qu'approximatives, mais on peut en déduire que les revenus de nos fermes peuvent, en général, n'être que très moyens. Les grandes fermes ne diffèrent guère de celle-ci en culture; elles ne varient qu'en étendue.

Le genre de culture ne varie guère chez les Acadiens; ceux-ci cultivent les mêmes plantes que leurs compatriotes mais, en général, sur une plus petite échelle. Les bénéfices qu'ils en retirent sont insuffisants pour leur permettre de faire les économies nécessaires à l'entretien, à l'éducation et à l'établissement de leurs enfants. Ils ne peuvent non plus mener la vie aisée à laquelle ils ont droit comme leurs concitoyens. En règle générale, les familles acadiennes sont plus nombreuses que celles de nos compatriotes de langue anglaise. Le coût de l'entretien familial est donc plus élevé chez les nôtres. Les revenus de la ferme peuvent à peine y suffire.

L'exode rural est le grand problème de l'heure. Les causes sont multiples. La situation agricole n'encourage guère nos jeunes à s'établir sur des terres; les revenus peu élevés ne sont guère aussi alléchants que les salaires des ouvriers et les conditions de vie sont, à leur dire, moins bonnes qu'à la ville.

Sans doute, les modes de communication moderne ont joué un grand rôle dans la désertion de nos campagnes. Le transport plus facile a permis à notre jeunesse rurale de visiter les villes où elle s'est laissée prendre au piège de leur faste; la vie grouillante l'a enivrée et elle a cru avoir découvert une utopie. Elle a senti le besoin de s'amuser, de suivre la loi du

moindre effort, de sacrifier la tranquillité des campagnes pour la vie tapageuse de la ville. Peut-on lui imputer toute la responsabilité de la désertion? Je n'y consens pas et voici pourquoi! Les lacunes de notre éducation rurale ont contribué, dans une large mesure, à l'exode vers les centres urbains. Notre programme scolaire est adapté aux besoins des villes. L'étude de la nature et de l'agriculture est trop banale pour y figurer. Nos jeunes Acadiens quittent l'école vers l'âge de 13 à 14 ans sans avoir acquis aucune connaissance en agriculture; leurs connaissances générales, religieuses et civiques, sont aussi limitées. Comment peut-on prétendre que ces jeunes vont réaliser l'importance qu'il y a pour eux de rester attachés au sol? Comment vont-ils aimer la digne profession de l'agriculteur s'ils n'en connaissent pas les premiers éléments? On ne leur a pas enseigné à lire au grand livre de la nature, à apprécier les beautés naturelles de nos campagnes et à observer les phénomènes naturels qui se déroulent chaque jour à leurs yeux. Leur a-t-on jamais suggéré que l'homme de la terre coopère très étroitement avec le Créateur? On leur a pourtant parlé des villes avec leurs industries, leurs beautés artificielles, leurs cinémas et leurs autres amusements modernes, leur vie soi-disant facile et leur confort. Comment nos jeunes peuvent-ils ne pas rêver de faire la conquête d'un monde aussi attrayant? Si l'on mettait autant d'énergie à enseigner les avantages de la vie rurale les résultats seraient, sans doute, un peu différents. Quel paradoxe! On forme la jeunesse à l'urbanisme et l'on pleure la désertion de nos campagnes.

A cause des familles nombreuses dont Dieu comble les foyers acadiens, chaque cultivateur a plusieurs fils à établir. Il ne peut subdiviser sa ferme; elle est déjà assez petite; il lui faut donc acheter de nouvelles terres ou laisser ses enfants s'en aller à la ville pour s'y trouver un emploi. Les possibilités d'établissement sont assez limitées dans nos cantons français; il devient de plus en plus difficile pour nos cultivateurs de loger leurs fils. Ces derniers sont donc réduits à chercher fortune dans nos villes insulaires, aux États-Unis et dans les villes des provinces voisines. Ils sont perdus à tout jamais pour notre population franco-agricole. Rendus au milieu de gens de race étrangère, il arrive très souvent qu'ils perdent leur langue maternelle, leurs traditions, leurs convictions nationales et même leur foi catholique.

Nos campagnes sont délaissées et il n'est pas rare de voir des cultivateurs d'âge assez avancé demeurer seuls sur leurs terres. Ils se voient obligés, par la force des circonstances, de vendre leurs fermes et il arrive parfois, dans nos paroisses mixtes, que certaines de nos meilleures terres passent, par ce moyen, aux mains des Anglais.

Les jeunes ménages deviennent de plus en plus rares; garçons et filles, en vue de s'amasser quelques réserves pour l'avenir, prennent le chemin de la ville. Ils ont la bonne intention d'en revenir, mais hélas! ce retour ne devient jamais une réalité.

Pour remédier au mal, il faudrait faire une étude très détaillée avant de prescrire un antidote qui, en l'occurrence, serait de trouver des moyens pour garder notre jeunesse dans nos campagnes en lui fournissant les avantages d'une formation agricole.

Plusieurs des conditions qui existent chez nous sont en dehors de notre domaine national. Nous ne pouvons ni les corriger ni les améliorer nous-mêmes. Mais nous pourrions, sans doute, faire plus que nous faisons. Notre activité pourrait créer une certaine émulation chez nos compatriotes anglophones. Ils se rendraient peut-être compte des conditions qui existent dans notre province.

Toutes nos facilités d'éducation sont sous le contrôle du gouvernement provincial, qui, jusqu'à présent, ne s'est guère efforcé de les améliorer. Le personnel enseignant acadien a de beaucoup diminué, en quantité aussi bien qu'en qualité, depuis une dizaine d'années. Les salaires sont si peu élevés qu'ils ne suffisent plus pour attirer et maintenir les compétences. Un très petit nombre de jeunes Acadiens et Acadiennes se dirigent vers l'École normale; même ceux et celles qui y complètent leurs études ne s'attardent guère dans l'enseignement. Il en résulte que nos écoles sont à la charge de jeunes institutrices sans expérience, qui, malgré leur bonne volonté, n'ont pas les connaissances nécessaires pour orienter notre jeunesse vers la vie rurale. L'enseignement de l'histoire naturelle et de l'agriculture ne fait aucunement partie de leur entraînement normal. Elles ne sont donc pas en mesure d'enseigner ces matières dans nos écoles. Notre jeunesse rurale, qui ne reçoit aucune autre formation que celle que peut lui fournir l'école du village, n'est donc aucunement préparée au métier de cultivateur. C'est là un de nos plus grands maux. Pour améliorer ces conditions, il faudrait donner à nos institutrices, durant les vacances, des cours d'agriculture en plus des cours de pédagogie et de français qui

sont en vogue depuis quelques années. Aussi longtemps que leur traitement sera si peu rémunérateur, il n'y a pas lieu de s'attendre à de grandes améliorations.

Si l'école ne peut former notre jeunesse à l'agriculture, il faudra prendre d'autres moyens pour atteindre notre but. Nous devons organiser des cercles de jeunes éleveurs et des cercles de jeunes naturalistes afin d'inculquer à nos enfants des connaissances plus approfondies en agriculture. Ce travail est déjà ébauché, il ne s'agit que de le continuer tout en redoublant d'effort.

Il est assez difficile d'envoyer un grand nombre d'élèves suivre des cours abrégés d'agriculture dans les autres provinces. Il nous faudrait établir une école moyenne d'agriculture chez nous, mais, hélas! notre Ministère d'agriculture n'a pas encore pris l'initiative d'en établir une. Nous avons rêvé d'une école d'agriculture française, mais, jusqu'à présent, nous n'avons aucune source où nous pourrions puiser les argents nécessaires à l'établissement et au fonctionnement d'une telle entreprise. L'avenir nous réserve peut-être des surprises. Nous avons encore confiance.

Nos cultivateurs sont plus ou moins organisés. Ils font partie des caisses d'épargne et de quelques autres sociétés coopératives, mais les vraies sociétés agricoles se font plutôt rares chez nous. On ne s'intéresse pas suffisamment à la Fédération Canadienne d'Agriculture et, même si quelques cultivateurs font partie de cette organisation, ils sont très rares, ceux des nôtres, qui prennent une part active aux réunions générales de cette association. Il y aurait beaucoup à faire au point de vue organisation agricole et il est absolument essentiel que ce travail soit entrepris dans

un bref délai. Nous ne pouvons améliorer notre situation sans organiser nos cultivateurs; nous ne pouvons non plus agrandir nos paroisses et refaire nos sociétés agricoles. Sans organisation, de grandes paroisses ne vaudraient pas mieux que les petites.

J.-E. ARSENAULT,
*Secrétaire de la Société
Saint-Thomas d'Aquin.*

Le danger des clubs neutres

L'archevêque de Rimouski, S. Exc. Mgr Georges Courchesne, a exprimé son inquiétude à voir tant d'adultes et surtout de professionnels se tourner vers les clubs sociaux neutres, qui sont des organismes neutres d'éducation des adultes. Notant que ces clubs neutres sont arrivés, jusqu'à pénétrer dans nos campagnes, Mgr Courchesne dit que ce mouvement peut amener notre peuple à accepter l'école neutre pour l'éducation des enfants.

Mgr Courchesne a fait cette déclaration à la réunion annuelle des anciens du séminaire de Nicolet auquel il a appartenu à la fois comme étudiant et professeur. Il avait d'abord posé la question au sujet de la durée de la résistance de notre peuple dans la foi catholique, si l'enseignement devenait neutre comme dans plusieurs pays. Il avait basé sa conférence sur une opinion exprimée par le pape à un journaliste québécois dans une récente audience.

PieXII a alors dit qu'il redoutait le formalisme dans la vie catholique du Canada français et signalait la nécessité d'une vie intérieure plus intense.

Mgr Courchesne a dit qu'en effet, on peut se demander, devant la conservation de la foi chez nous sans combat, comme ailleurs, combien de temps la foi résisterait dans la province de Québec avec un régime d'écoles neutres? Comme remèdes, il préconisa une vie intérieure plus robuste.

LA PRESSE

Montréal, le 25 mai 1948).

L'électricité au service du cultivateur

Dans le numéro d'octobre de « l'Action Nationale », après avoir analysé quelques causes de l'exode rural au pays du Québec, nous avons proposé ou plutôt indiqué les remèdes qui nous paraissent les plus efficaces à enrayer la désertion des campagnes. Vers la fin de l'article nous avons affirmé qu'un vaste programme d'électrification rurale ayant pour but d'améliorer les conditions d'existence de la famille paysanne en lui apportant un peu du confort et des commodités modernes serait de nature à assurer davantage la stabilité de notre peuple de la campagne, à l'ancrer de plus en plus au sol et à maintenir chez nous entre l'agriculture et l'industrie cet équilibre nécessaire à la vie économique, sociale et nationale du Québec.

A cause de son importance nous aimerions à revenir aujourd'hui sur ce sujet pour souligner, avec chiffres à l'appui, le progrès de l'électrification rurale dans la province depuis quelques années et pour insister sur les heureuses répercussions que notre population est en droit d'attendre de cette politique de distribution massive de la houille blanche dans nos paroisses agricoles. Le lien entre notre agriculture et nos autres activités humaines est tellement intime et sensible que celle-là ne peut pas recevoir une impulsion une poussée, un choc sans que celles-ci s'en ressentent.

C'est pourquoi nous sommes convaincus de respecter le ton ou l'esprit d'une revue d'action nationale en y insérant un bref article sur l'électricité à la campagne.

RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE COOPÉRATIF

Un office a été établi par le gouvernement provincial, en juillet 1945, dans le but de promouvoir l'électrification rurale par l'entremise de coopératives d'électricité. S'il y avait eu au préalable des tentatives isolées mais heureuses d'électrification de quelques rangs dans la province par le mode coopératif, en 1945, cependant, c'était la première fois dans l'histoire économique et sociale du Québec que la formule coopérative était appliquée suivant une législation conforme et sur une vaste échelle, à la production, la distribution et la vente de l'énergie électrique dans nos régions rurales.

Ce n'était pas une innovation hasardeuse. La coopération avait déjà fait ses preuves dans diverses sphères de nos activités québécoises. Il n'y avait pas de raison plausible pour qu'elle ne réussisse pas dans celle de l'électrification des campagnes. Du reste l'exemple de nombreux pays européens et de nos voisins du sud était là pour soutenir et orienter les promoteurs du projet.

Il serait trop long d'étudier ici tous les détails de la loi de l'électrification rurale qui a été adaptée aux conditions et à la mentalité de notre milieu. Nous ne signalerons que les grandes lignes de cette législation:

1 — Le but de l'office est d'encourager par l'entremise de coopératives d'électricité l'expansion de lignes électriques dans les régions rurales du Québec.

2 — Pour atteindre cette fin il offre gratuitement aux coopératives d'électricité le service de ses propagandistes pour fonder les coopératives et les maintenir dans la bonne voie, de ses ingénieurs et techniciens pour préparer les plans de la ligne électrique et en surveiller la construction, de ses comptables pour vérifier les livres de la coopérative et pour aider les gérants à bien tenir leur comptabilité, de ses agronomes pour expliquer aux cultivateurs l'utilisation économique de l'électricité sur la ferme, de ses notaires et avocats pour étudier et régler les questions légales au sein de ces organismes coopératifs.

3 — L'office prête aux coopératives d'électricité jusqu'à 75% du coût de construction de la ligne. L'autre quart est fourni sous forme de capital social par les membres. Au moment où j'écris ces lignes il y a un projet de loi devant l'assemblée législative à la présente session pour amender cet article et pour accorder désormais à la Commission de l'électrification rurale le droit de prêter jusqu'à concurrence de 85% du coût du projet chaque fois que dans un territoire à électrifier au moyen de coopératives la densité des clients sera inférieure à six au mille. La coopérative rembourse ces prêts de l'office en lui payant par versements semi-annuels 3% d'intérêt sur le capital emprunté pendant une période de trente ans.

4 — L'office s'occupe en plus de fournir aux coopératives, au prix coûtant, les divers appareils électriques utilisés sur la ferme et tout le matériel nécessaire à la construction des lignes.

5 — Enfin si un membre obtient d'une Caisse populaire ou d'une banque un prêt ne dépassant pas la somme de 300 dollars pour la filerie de sa maison et de ses bâtisses de ferme, l'office lui remboursera 3% de l'intérêt sur cet emprunt.

L'office de l'électrification rurale n'est établi que depuis deux ans et il a tout de même à son crédit des réalisations imposantes qui méritent d'être publiées. Nous ne mentionnerons que les principaux chiffres:

1 — Au 31 décembre 1947 environ 112 coopératives d'électricité étaient incorporées dans la province de Québec.

2 — Vingt coopératives sont actuellement en opération et apportent le service de l'électricité à plus de 5,000 cultivateurs.

3 — En 1946, l'office avait aidé les coopératives à construire 225 milles de lignes rurales. En 1947, les coopératives d'électricité ont bâti par l'entremise de l'office 867 milles de lignes et en ont 320 autres en construction

4 — Sur le parcours de ces 1100 milles de lignes rurales neuves on compte encore 2500 cultivateurs qui ne sont pas prêts à raccorder leurs bâtisses à la ligne principale, soit parce qu'ils ne tiennent pas à obtenir le service électrique cette année, soit parce que la filerie n'est pas terminée sur leur propriété.

5 — Ces vingt coopératives sont organisées dans les quatre coins de la province. Et si l'on tient compte de l'étendue du territoire desservi actuellement parmi les coopératives les plus importantes se trouvent celles de Gaspé Sud, de

St-Jean-Baptiste-de-Rouville, de Témiscamingue, et de Bonaventure.

6 — Au delà de seize autres coopératives d'électricité, situées dans des territoires électrifiés par des compagnies privées, s'occupent exclusivement de la filerie des bâtisses de ferme et de la vente des appareils électriques à leurs membres.

Ces quelques considérations d'ordre général démontrent le progrès accompli dans le domaine de l'électrification rurale par les coopératives d'électricité. Il reste encore beaucoup à faire. En 1948, l'office projette de construire au delà de 600 milles de lignes électriques dans divers centres agricoles de la province.

RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DE L'INITIATIVE PRIVÉE.

Les statistiques nous apprennent que depuis trois ans, les Compagnies privées productrices et distributrices d'énergie électrique ont considérablement augmenté leur programme d'électrification rurale. En 1943 toutes les compagnies privées du Québec avaient demandé à la Régie provinciale de l'électricité des permis pour construire un total de 3 milles de lignes rurales desservant 33 cultivateurs. En 1945, l'année où fut créé l'office de l'électrification rurale ces chiffres avaient fait un bond: les demandes de permis par les compagnies pour des extensions de lignes à la campagne furent de 1,483 milles pour apporter le service de l'électricité à plus de 9,500 cultivateurs. De 1946 à 1948 ces compagnies ont construit plus de 2,400 milles de lignes dans les régions agricoles du Québec et y ont raccordé environ 18,000 fermes.

Au dernier recensement décennal de 1941, 20% des fermes québécoises jouissaient du service de l'électricité. Trente mille autres fermes ont été électrifiées depuis trois ans grâce à l'initiative privée et à la coopération: cela double le pourcentage. Et si l'on continue à ce rythme, à la fin de l'année 1948, il y aura tout près de la moitié des cultivateurs de la province qui bénéficieront des nombreux avantages de l'électricité à la campagne.

Cet article n'est pas écrit pour faire l'apologie de qui que ce soit. Je voudrais me borner à signaler des faits et à les présenter tels qu'ils sont. Mais, à titre d'agronome, en contact avec les cultivateurs des diverses régions de la province j'estime qu'en matière d'électrification rurale, la formule coopérative tient pour le moment le juste milieu entre l'étatisation d'une part et l'initiative privée de l'autre. Les coopératives d'électricité encouragées et soutenues par l'État mais dirigées par leurs membres demeurent sans doute des institutions humaines. Et, comme telles, elles sont sujettes à des égarements et à des améliorations, elles ne peuvent atteindre la perfection absolue. Elles évitent cependant d'un côté les dangers de la nationalisation à outrance et préviennent de l'autre les abus qui pourraient naître de l'entreprise privée. A mon avis, et c'est toujours une opinion personnelle que j'exprime dans ces pages, la coopération m'apparaît de plus en plus comme la formule sociale du présent et de l'avenir, formule de juste milieu, formule propre à corriger les excès d'où qu'ils viennent. Et je crois que dans la sphère de l'électrification rurale on doit donner à la coopération la chance, l'opportunité de faire ses preuves.

Nos cultivateurs demandent depuis de nombreuses années de jouir de leur part des ressources naturelles de la province et tout particulièrement des services de l'énergie électrique. Ils y ont droit au même titre que le citadin. J'irai plus loin en affirmant que l'électricité à la campagne est un des meilleurs moyens de remédier au manque de confort et de commodités que l'on remarque dans la plupart de nos paroisses agricoles.

Le cultivateur est souvent loin de l'église, de l'école, de la gare, de l'hôpital, du magasin; les maisons rurales sont éloignées les unes des autres; les communications sont parfois onéreuses; la besogne est rude et souvent difficile; l'habitant ne suit pas la journée de huit heures. La pompe-à-bras fournit l'eau pour les besoins de la maison et de l'étable, la lumière vacillante de la lampe à pétrole éclaire les longues veillées d'hiver; la lessive hebdomadaire se pratique souvent dans une cuvette avec la traditionnelle planche à laver. Le cultivateur a peut-être une automobile, un tracteur mais il n'a pas de chambre de bain. La fermière qui se lève tôt le matin pour préparer le repas des laboureurs et qui se couche tard la nuit après la prière en famille et le ravaudage, besogne tout le jour dans des conditions assez onéreuses. Les jeunes ruraux s'ennuient à la campagne et se désintéressent de la culture du sol quand ils ne peuvent pas occuper utilement et agréablement leurs loisirs.

L'électricité n'est pas un remède à tous les maux mais elle offre au moins à notre peuple agricole un moyen économique d'améliorer ses conditions d'existence, de mieux utiliser la main-d'œuvre sur la ferme, d'augmenter la valeur de sa propriété et ses revenus

agricoles, d'embellir la vie rurale, d'encourager l'artisanat et l'établissement de petites industries à la campagne.

Il est assez difficile de prévoir toutes les répercussions qui peuvent découler d'une politique intense d'électrification rurale dans le Québec. Mais nous savons que si le service électrique est un facteur de progrès économique et social pour notre agriculture, son influence bienfaisante se fera ressentir dans les autres domaines de notre vie nationale. Quand la pierre d'assise est solide on craint beaucoup moins l'éroulement de la structure.

Jean BLANCHET

État fédéral et États provinciaux

« Nous avons une union fédérale et non une union législative; c'est-à-dire que nous avons un gouvernement central pour toutes les provinces, administrant les affaires générales dans l'intérêt commun; et des gouvernements locaux pour chaque province administrant les affaires locales dans l'intérêt provincial.

« — L'existence des provinces a précédé celle de la puissance et c'est d'elles que celle-ci a reçu ses pouvoirs. Les provinces possédaient le gouvernement responsable en 1867; elles avaient leur législature, leurs lois et toute l'autonomie qui est inhérente à une colonie. Les provinces ont délégué dans l'intérêt général, une partie de leurs pouvoirs; et ce qu'elles n'ont pas délégué, elles l'ont gardé et le possèdent encore. Elles sont souveraines dans les limites de leurs attributions, et toute atteinte portée à cette souveraineté est une violation du pacte fédéral. — »

HONORÉ MERCIER

Les découvertes de 1672-1743 et l'empire français d'Amérique¹

« Ton histoire est une épopée ». Ce cri d'admiration qui jaillit un jour du cœur du poète, des milliers de Canadiens le font encore retentir chaque jour au son de l'« O! Canada ». Épopée! Ce mot qui recelle des images de grandeur, de majesté, d'héroïsme, est le seul qui puisse caractériser avec justesse, l'incomparable aventure que connut, naguère, la Nouvelle-France.

Épopée d'évangélisation, de colonisation, certes. Mais surtout, — et c'est ce qui nous occupe aujourd'hui — épopée d'exploration. Car il semble bien que cette dernière demeure, au delà de toutes, la plus extraordinaire et la plus imposante.

C'est ce caractère fascinant de nos explorations qu'ont voulu mettre en lumière les fêtes de l'an passé, commémoratives de l'un des plus brillants explorateurs: Louis Jolliet. Comme lui, d'autres grandes

1. En juin dernier, le Comité de correction de la Composition française au baccalauréat de Rhétorique, à l'Université de Montréal, a émis le vœu que la meilleure copie fût publiée. C'est pour se rendre à ce désir que *L'Action Nationale* publie cet essai historique. Il a été présenté par Mlle Doreen Bédard, du collège du Sacré-Cœur, à Sherbrooke, que dirigent les Filles de la Charité du Sacré-Cœur.

figures viennent illustrer l'histoire de l'expansion coloniale, qui a connu son plus glorieux épisode sous Talon et Frontenac, c'est-à-dire entre les années 1672 et 1743.

En nous entretenant, ce soir, de ces illustres découvertes, des immenses perspectives qu'elles offraient à la France politique, économique et religieuse, des principales causes qui ont entraîné la chute de cet empire éphémère, vestige du génie français, nous rendrons à l'histoire de la Nouvelle-France, le tribut de gloire qu'elle mérite et nous augmenterons en nous, espérons-le, le culte et l'amour de notre passé.

— I —

Un historien de chez nous, saisi d'admiration devant les explorations de la Nouvelle-France, les a appelées: « Le poème de l'énergie française ». Ce sont, en effet, des efforts énergiques, voire surhumains, qu'il a fallu déployer pour étendre ce petit coin de terre, exploré par Cartier et Champlain, jusqu'aux limites les plus reculées tant au sud, et même au nord, qu'à l'ouest.

Les explorations, ainsi qu'il a été dit plus haut, prirent un grand essor sous Talon et Frontenac. Ces deux hommes, s'ils différaient de vues sur certains points, caressaient le rêve commun d'un immense empire français d'Amérique. C'est pourquoi, loin de négliger l'exploration, ils l'encouragèrent de toutes leurs forces. Aussi, est-ce sous leur égide qu'eurent lieu ces longues pérégrinations en pays inconnus et que s'agrandit considérablement le territoire de la Nouvelle-France.

On poussa d'abord les frontières du sud. Le père Marquette et Louis Jolliet sont chargés en 1672 de descendre le Saint-Laurent et de rechercher le Mississipi. Courageux et confiants, ils s'embarquent sur leurs canots d'écorce. Quelle n'est pas leur joie d'apercevoir, un jour, les rives majestueuses de la « Grande-Rivière » ! Ils descendent le cours d'eau jusqu'au pays des Arkansas. Ils sont contents de voir le succès couronner leurs efforts, et leur retour dans la colonie sera joyeux.

Cette mission heureuse exige des continuateurs. Robert Cavelier de La Salle s'offre. Il refait le trajet parcouru par ses prédécesseurs et va plus loin : il atteint le 9 avril 1682, l'embouchure du Mississipi. Son premier voyage est réussi ! Malheureusement, la chance ne le favorisera pas dans la suite. Ses projets de colonisation seront voués à un échec complet. Tout de même, il a pris possession du territoire découvert au nom du roi de France, et c'est là une gloire peu banale.

Là où La Salle n'a pas réussi, d'Iberville et son frère connaîtront le succès. Par leur courageuse initiative et leurs efforts intelligents, ils parviendront à transformer la Louisiane en colonie française.

Le domaine acquis à la France par ces explorateurs était déjà immense. Mais les Français ne se contentèrent pas de ces efforts ; ils voulurent porter leurs découvertes dans toutes les directions.

C'est ainsi qu'entre 1636 et 1693 ils visiteront le Labrador. Et qui voit-on dans ce pays de glace et de neige ? L'infatigable Louis Jolliet. Et plus à l'ouest, un autre intrépide explorateur, pendant ce temps,

prend possession de la baie d'Hudson au nom du roi : c'est Jean Bourdon.

Mais c'est encore dans les merveilleuses découvertes de l'Ouest canadien que l'« énergie française » a écrit son plus beau poème. Les quatre expéditions de La Vérendrye et de ses fils, dont la quatrième aboutit à la découverte des Rocheuses en 1743, sont admirables. Quand on songe que, malgré les calomnies, les préjugés, les épreuves que lui présentait la nature elle-même, La Vérendrye ouvrit tout cet immense domaine à la France, l'on ne peut que s'incliner devant le courage et le patriotisme d'un tel homme.

Et voilà l'empire que possédait la France en Amérique. Il ne se passait pas une année qui n'apportât la nouvelle de quelque découverte. Ce n'est certes pas un spectacle banal de contempler ces fils de France, naviguant sur des « coques de noix », supportant un portage épuisant, s'enfonçant dans de noires forêts, subissant des fatigues, des peines de toutes sortes. Ils se lançaient vaillamment à la conquête de terres nouvelles, confiants de contribuer au prestige et à l'intérêt de leur patrie.

— II —

Les explorateurs ne se trompaient point en mettant à la base de leurs expéditions leur amour pour la patrie. Car l'œuvre de ces découvreurs ouvrit d'immenses perspectives à la France politique, économique et religieuse.

Le grand principe politique des nations européennes de l'époque était l'équilibre, au point de vue de la puissance territoriale. Or l'Espagne, en plus de

ses possessions d'Europe, avait en Amérique un grand empire colonial. L'Angleterre, pour sa part, avait un appréciable domaine en Amérique. C'est pourquoi la France, à son tour, avait voulu avoir sa part dans le partage du monde. Le XVII^e siècle le lui assura. Et tandis que « les feux d'or de la Castille » s'éteignaient peu à peu, la France devenait la première nation d'Europe. Sa colonie d'outre-Atlantique contribuait, pour une bonne part, à son prestige. Elle voulut l'agrandir davantage pour assurer son hégémonie. Et en cela, elle eut raison. Car plus sa colonie était importante et considérable, plus l'équilibre européen était rompu, et par conséquent, plus son prestige était haut.

De plus, une étendue de territoire aussi immense offrait, au point de vue stratégique, des avantages incontestables que ne pouvaient ignorer les autres nations. Celles-ci seraient moins portées à faire la guerre à la France, par crainte de sa force militaire, et désireuses de s'allier avec elle pour la même raison. Il est vrai que ce résultat fut obtenu assez imparfaitement; c'est que la France ne se préoccupa pas assez de fortifier son empire colonial et s'engagea dans des guerres qu'elle aurait pu éviter.

Enfin, comme la politique et l'économie vont de pair, les avantages que devait obtenir la France dans ce dernier domaine favorisaient aussi sa politique.

Les privilèges d'ordre économique que lui procurera son empire colonial d'Amérique seront nombreux. Les ressources de ses possessions sur ce continent, les produits exotiques qui se vendent si cher en Europe, et même le sol seront pour elle autant de richesses précieuses. La création de marchés

d'échange avec sa colonie diminuera considérablement les tarifs qu'il lui fallait payer aux autres pays et lui assurera une certaine indépendance économique.

Ces perspectives sont toutefois bien utilitaires. Mais cette expansion coloniale permettra à la France de mêler à ses vues mercantiles et politiques, des vies religieuses, et c'est là son honneur.

Le continent abrite des peuplades barbares, étrangères à la foi du Christ. La France aura la magnifique occasion d'envoyer ses apôtres sur cette terre païenne pour prêcher l'Évangile et répandre le catholicisme. Elle pourra répondre à l'appel de Jésus: « Allez, enseignez les nations ». Et ce sera pour elle une source de bénédictions divines en même temps qu'un moyen d'étendre, dans la propagation de sa civilisation chrétienne, sa civilisation tout entière.

Quels horizons se déployaient devant la France d'alors, grâce au zèle de ses explorateurs! Jamais peut-être, pays n'a connu un moment rempli de si belles espérances!

— III —

Hélas! Ce devaient être des illusions bien passagères. L'immense empire se dilapida bientôt peu à peu jusqu'au jour où il s'écroula complètement. Où faut-il en chercher les causes? Ce n'est certes pas dans l'infériorité des colonisateurs français ni dans les désavantages qu'offrait ce domaine. Les Français étaient admirables d'initiative et d'endurance, et le pays présentait des ressources très précieuses.

Non, c'est plutôt dans les guerres incessantes que la France traversa. Les navires qui devaient ravitail-

ler la colonie étaient saisis par ceux des nations ennemies; les dépenses de l'armée appauvrirent le trésor royal. Les événements militaires captèrent toute l'attention de la Métropole. Cette situation était désastreuse pour la colonie.

Ensuite, l'hostilité des indigènes et souvent celle des Anglais et des Hollandais établis sur le continent paralysaient le progrès de la colonisation et empêchaient les Français de venir s'établir sur les terres coloniales.

Enfin lorsqu'après la perte de nombreux domaines d'Amérique, la France ne possédait plus que le Canada proprement dit, diverses causes vinrent s'échelonner pour précipiter la chute de cet empire colonial.

A part les causes ci-haut mentionnées, il faut tenir compte des exactions de Bigot qui, après avoir contribué à la perte de Louisbourg, activèrent celle de la Nouvelle-France en appauvrissant les colons et en réduisant l'armée à état pitoyable; le désaccord entre Vaudreuil et Montcalm qui divisa trop souvent les efforts, alors qu'ils auraient dû être décuplés, les actes de piraterie de certains Anglais qui firent un tort considérable à la flotte française; et enfin, la famine et le dénuement dans lesquels se trouvaient les Canadiens, qui brisa bien des enthousiasmes et affaiblit parfois, les volontés les plus tenaces.

Et c'est ainsi que par le concours de toutes ces malheureuses circonstances, certain jour de 1760,

« Le drapeau de la France,
Trempe de pleurs amers,
Ferma son aile blanche
Et repassa les mers. »

Mais la France, en s'éloignant de nos rives, laissa sur le continent qu'elle abandonnait un peuple solidement attaché à ses croyances, à sa langue, à son patrimoine tout entier. La France avait modelé son âme, et cette empreinte, jamais les âges n'ont pu l'effacer. Ce peuple se souvint, après l'épreuve, il se souvient encore. Et cette merveilleuse survivance de notre nationalité démontre de quelle empreinte profonde le génie français a marqué ses œuvres!

Quels sentiments ne nous envahissent-ils pas devant le spectacle de cet empire dont les explorateurs, jadis, ont doté la France, en face des perspectives grandioses que ce même empire lui offrait et de l'effondrement lamentable d'espérances aussi sublimes!

Le rêve que la France caressa s'est écroulé un instant; mais de ses ruines encore fumantes s'éleva bientôt notre nationalité! notre volonté de conservation pour attester qu'il n'était pas complètement mort, qu'il était trop beau pour ne pas vivre, moins grand peut-être, mais non moins réalisable.

Il y a près de deux siècles de cela...

Et aujourd'hui l'arbre de notre civilisation croît de toute la vigueur de sa sève; il a bravé bien des tempêtes, mais toujours il en est sorti renouvelé.

Il est en notre pouvoir, à chacun de nous, d'enraciner encore plus profondément ce rameau de France en Amérique, par notre attachement à notre langue, à notre foi, à notre passé. C'est le meilleur service que nous puissions rendre à notre cher Canada.

Doreen BÉDARD

Session d'attente

La session de 1948, la quatrième session du XXe Parlement, ne laissera pas beaucoup de traces dans l'histoire politique du Canada. Ouverte au mois de décembre, reprise à la fin de janvier, elle sera vraisemblablement prorogée à la fin de juin. A moins de surprise sensationnelle dans les dernières semaines, elle n'aura produit ni débat mémorable ni législation importante. La session actuelle aura été une session d'attente pendant laquelle le Parlement comme le gouvernement lui-même aura marqué le pas.

Nos parlementaires et plus particulièrement nos gouvernants marquent le pas en attendant que les situations se dessinent. La situation internationale est embrouillée et inquiétante et l'on peut se demander si le monde n'est pas entraîné sur la pente qui conduit à la guerre. La situation économique est obscure et l'on peut se demander si le monde se remettra de l'épuisement provoqué par les dévastations de la dernière guerre sans traverser une crise générale. La situation politique canadienne est incertaine à la veille d'une série d'élections provinciales et surtout à la veille de la convention libérale qui doit donner un nouveau chef au parti au pouvoir.

La session de 1948 a été convoquée un mois à l'avance, en décembre 1947, pour ratifier des mesures d'urgence. En fait, il ne s'agissait que de simples formalités, car les restrictions des importations annoncées par le ministre des finances, M. Douglas Abbott, étaient déjà en vigueur depuis le mois de novembre et ne pouvaient être rescindées sans provoquer le renversement du gouvernement et le chambardement de toute notre politique.

La législation adoptée ou inscrite au feuillet se compose de projets laissés en plan à la session précédente comme la loi des élections et le code du travail ou de modifications secondaires à des lois existantes. La loi des pouvoirs extraordinaires d'urgence et la loi de l'exportation des produits agricoles ont été simplement prolongées. La loi de l'assurance-chômage et celle des pensions aux anciens combattants ne seront amendées que pour augmenter les prestations en suivant la hausse du coût de la vie. La législation relative au logement n'a également subi que des modifications secondaires inspirées par l'expérience et la hausse du coût de la construction, la seule innovation était l'assurance sur les loyers. L'enquête parlementaire sur les prix n'a pas révélé de gros scandales, mais tout au plus quelques abus inhérents à un mouvement d'inflation.

Le budget qui reste à venir n'apportera probablement pas de changements importants à notre politique fiscale pas plus que d'allègements sensibles au contribuable. La trésorerie a sans doute obtenu des surplus substantiels, mais le ministre des finances voudra se ménager des disponibilités en raison de l'incertitude de la situation. Les experts du gouver-

nement considèrent l'impôt comme un frein à l'inflation qui est à son sommet. Et les libéraux qui ne prévoient pas d'élection générale pour cette année voudront réserver les réductions d'impôt pour la dernière session avant l'appel au peuple.

* * *

Il y a eu une alerte avant le congé parlementaire de Pâques. La situation internationale semblait se gâter à la veille de l'élection italienne. Le premier ministre Mackenzie King a tenu des propos fort alarmistes à ses députés au cours d'un caucus du parti libéral. La Chambre a tenu d'urgence un débat sur la politique étrangère et le péril communiste. Si l'on en croit les rumeurs, les États-Unis auraient été décidés à intervenir en Europe si les communistes l'avaient emporté en Italie.

Le calme est revenu depuis dans les milieux parlementaires. On n'écarte pas la possibilité d'un conflit entre la Russie soviétique et les États-Unis, mais on ne parle plus d'une guerre imminente. En politique étrangère comme en politique intérieure, c'est une période d'attente.

Notre ministre des affaires extérieures, M. Louis Saint-Laurent, a déclaré que notre politique étrangère était fondée sur la reconnaissance du danger de l'agression communiste et sur l'adhésion aux pactes de sécurité collective ou régionale. En pratique, cela veut dire que le Canada suivra les directives de Londres et de Washington, surtout celles de Washington. Il attendra les résultats du plan Marshall et l'évolution de la situation en Europe pour agir.

Jusqu'ici, le gouvernement n'a pas pris de mesures militaires extraordinaires pour se mettre en état de combattre l'agression soviétique et d'honorer ses engagements internationaux. Le ministre de la défense nationale, M. Brooke Claxton, n'a pas annoncé de programme de réarmement s'il a déployé une activité plus grande depuis quelques jours devant les attaques des conservateurs qui se plaignent de la faiblesse de nos actifs. Le secrétaire de la défense des États-Unis, M. James Forrestal, a cependant visité Ottawa et deux de nos officiers supérieurs d'état-major se sont rendus en Angleterre. C'est peut-être la préparation d'un programme militaire qui s'amorce, mais d'un programme qui ne serait pas annoncé au cours de la session actuelle.

* * *

Notre politique commerciale a quelque chose de plus provisoire encore que notre politique étrangère. A la fin de 1947, notre politique d'aide à l'Angleterre avait abouti à un échec retentissant. Pour avoir vendu à crédit à l'Angleterre en achetant comptant aux États-Unis, le Canada se voyait en proie à une crise du change. Le gouvernement se voyait forcé de restreindre les importations et d'accentuer encore l'inflation au pays. La Grande-Bretagne menaçait de ne plus acheter nos produits agricoles à moins d'obtenir de nouveaux crédits et de désorganiser ainsi toute l'économie canadienne fondée sur l'exportation. La situation semblait imposer une réorientation de toute notre politique commerciale.

Encore une fois, le gouvernement a opté pour une politique d'expectative qui lui épargnait la nécessité d'avoir à choisir entre le marché traditionnel de la Grande-Bretagne et les autres marchés du monde. Le plan Marshall est venu résoudre ses difficultés au moment où elles paraissaient inextricables. Le Canada continuera à écouler comme par le passé sa production agricole en Grande-Bretagne, mais les Anglais obtiendront des États-Unis en vertu du plan Marshall des dollars américains qui lui permettront de nous payer. Qu'arrivera-t-il lorsque le plan Marshall cessera de fonctionner? Quelle proportion de notre production agricole le marché anglais absorbera-t-il lorsque l'assistance américaine aura pris fin? Que ferons-nous de notre blé et de notre bacon lorsque l'Angleterre décidera de s'approvisionner ailleurs? La solution du problème est ajournée et ce sera probablement un autre gouvernement et un autre parlement qui auront à la trouver.

* * *

L'année 1948 sera une année d'attente pour tous les partis politiques canadiens et plus particulièrement pour le parti libéral. Les élections provinciales permettront de sonder l'opinion et de jauger jusqu'à un certain point la force des divers partis dans presque toutes les régions du pays. On sait déjà que les électeurs du Québec et de l'Ontario, les deux grandes provinces centrales qui élisent la majorité des députés fédéraux, seront appelés à choisir leurs gouvernants provinciaux au cours de l'été. On prévoit également des élections au Nouveau-Brunswick, dans les Mari-

times, ainsi qu'en Saskatchewan, dans les Prairies. On peut être assuré que les résultats de ces élections provinciales seront scrutés et analysés avec soin par les chefs des divers partis fédéraux, oppositionnistes comme ministériels, et que les conclusions de ces analyses orienteront dans une large mesure la stratégie des divers partis au cours de la dernière session qui précédera l'élection générale fédérale que l'on peut prévoir pour 1949.

La convention libérale du mois d'août exercera une influence non moins considérable sur l'évolution de la situation politique canadienne. Quand on se rappelle que le parti libéral a décliné la politique fédérale sous le long règne de M. Mackenzie King, qu'il a occupé le pouvoir pendant plus des deux tiers de ce règne de près de trente ans, on se rend facilement compte de l'importance de cette convention. Les partis d'opposition se sont habitués à la manière de M. King et ils se sont efforcés de tirer le meilleur parti possible de la lutte qu'ils avaient à soutenir contre un adversaire ondoyant et le plus souvent insaisissable. Les ministériels se sont habitués à s'en remettre trop souvent à l'astuce et à la bonne étoile de leur chef. Les uns et les autres devront modifier leurs méthodes selon le tempérament, les principes et la manière de procéder du nouveau chef du parti libéral.

On admet généralement que M. Louis Saint-Laurent est celui qui a le plus de chance de succéder à M. King. Sa franchise et la clarté de son esprit trancheraient avec la prudence et l'obscurité voulue de son prédécesseur. M. Saint-Laurent ne manquera cependant pas de concurrents parmi lesquels M. Gardiner est peut-être le plus actif. La fougue de

M. Gardiner ferait également contraste avec la lenteur mesurée de M. King.

* * *

Voilà autant de facteurs qui invitent actuellement à la prudence et à la patience les parlementaires canadiens. Et c'est pourquoi la session de 1948 est une session d'attente.

Pierre VIGEANT

Empiètements Anciens

« Je demande aux provinces de se réunir dans un congrès national dans le but d'étudier la situation que leur a faite l'acte fédéral et de suggérer des mesures propres à améliorer cette situation. Nous dirons aux représentants du pouvoir central: Vous avez pris le plus clair de notre revenu en 1867, en vous attribuant les douanes et l'accise qui donnaient onze millions, tandis que vous n'avez donné aux quatre provinces qui vous faisaient ce don, que deux millions environ. Vous avez donc gardé neuf millions pour votre part. Depuis cette époque, les revenus provenant de ces deux sources se sont élevés à vingt et un millions, et votre contribution au revenu des provinces n'a pas dépassé trois millions. Tout en prenant ainsi dans le gousset des contribuables des provinces, vous nous avez laissé les charges publiques. Et ce qui a contribué à l'augmentation de vos revenus a accru nos dépenses, vu ces faits, nous demandons simplement justice. Nous tiendrons ce langage. Serons-nous écoutés? Je ne le sais.

« Nous ne sommes pas la seule province intéressée. Il est généralement admis que le temps est arrivé où les différentes provinces doivent se réunir pour se concerter et se protéger. »

HONORÉ MERCIER

Notre question nationale

Deuxième volume:

POSITIONS DE PRINCIPES⁽¹⁾

D'aucuns ont souvent affirmé que l'absence d'une doctrine explique les difficultés que les Canadiens français éprouvent à découvrir leur voie et à s'y tenir. L'accusation est injuste pour les générations qui nous ont précédés, et en particulier pour celle qui arrive au sommet de la carrière et qui comporte des noms aussi prestigieux que ceux des Bourassa, des Groulx et des Montpetit. Elle nous laisse, au contraire, un corps de doctrine imposant et c'est plutôt l'absence de sommes, de catéchismes ou autres formules de synthèses de cette doctrine qu'il faudrait incriminer. Or sous la plume d'un Minville, par son *Invitation à l'étude* et son *Citoyen canadien-français*, et sous celle d'un Arès, avec la collection en marche de *Notre question nationale*, une telle somme s'élabore tout en faisant faire de grands pas, comme il se doit chez un peuple progressif, à l'œuvre des prédécesseurs. Réjouissons-nous en donc!

Dans le premier volume sur notre question nationale, le Père Arès avait ramassé tous les éléments

(1) NOTRE QUESTION NATIONALE, II Positions de Principes, par le R.P. Richard Arès, s.j., 239 pages, aux Éditions de l'Action Nationale, Montréal, 1946. — Recension extraite de « L'Actualité Économique », livraison de janvier 1948.

du problème national des Canadiens français en une synthèse qui constituait en elle-même sa propre originalité. L'effort qu'il a tenté ici est identique pour ce qui concerne les « positions théoriques sur la nation, l'État, la patrie, le patriotisme et le nationalisme », mais l'œuvre dépasse ici le stade de la pure vulgarisation et la seule originalité d'une synthèse nouvelle. Pour arriver à mettre tant de clarté et de netteté dans des sujets aussi controversés, à départager les opinions adverses et à les ramener à l'unité qui les concilie toutes en les dépassant, l'auteur a été nécessairement amené à faire un effort intense de pensée qui lui a ensuite permis de reclasser toutes les idées en présence et d'y ajouter une contribution personnelle.

Une seule remarque: j'ai trouvé le Père Arès encore trop généreux pour les impérialismes quand, après d'ailleurs un procès bien conditionné, il leur reconnaît, non pas seulement des mérites pratiques éventuels (cela n'est pas contestable), mais presque une valeur de principe (p. 111). Je me suis toujours demandé si la mission civilisatrice des empires est véritablement fondée ailleurs que dans l'ordre de l'accidentel et si les mêmes fins ne seraient pas infiniment mieux atteintes si on laissait cette fonction aux missionnaires et au temps, sans y faire intervenir la politique.

A tout événement, par l'importance de son sujet, comme par la valeur de l'exposé, ce volume du Père Arès en est un que tout homme cultivé devrait avoir lu. Quelles que soient ses opinions actuelles sur le sujet traité, il trouvera matière à réflexion dans cet ouvrage parfaitement objectif, et en même temps, si lumineux.

François-Albert ANGERS

Partie documentaire

L'un de nos directeurs

La Ligue d'Action Nationale a succédé en 1933 à La Ligue d'Action Française ou Canadienne-française. Ainsi qu'il avait fait partie du premier groupe, le Révérend Père J.-P. Archambault, s.j., a continué d'être du deuxième. Tout en étant parmi les doyens, il demeure l'un de nos directeurs les plus attentifs. On a, le 4 novembre 1947, marqué par de simples cérémonies le cinquantenaire d'entrée en religion du R.P. Archambault. De nouveau, au cours de l'hiver 1948, on a rappelé ce jubilé. « L'Action Nationale » réédite ici, en l'empruntant à un feuillet publié par « quelques amis », la biographie du jubilaire. Le R.P. Archambault, tout en accordant la très large part de son temps aux œuvres religieuses et sociales, n'a pas cru devoir exclure de son activité la vertu du patriotisme. Le peuple canadien-français, comme tel, lui doit une profonde reconnaissance.

Né à Montréal, le 13 août 1880, du docteur Gaspard Archambault et de Marie-Louise Papin, fille de Joseph Papin, ancien député de l'Assomption, le P. Archambault entra, au sortir de sa Rhétorique qu'il fit au collège Sainte-Marie, le 23 octobre 1897, chez les Jésuites, au Sault-au-Récollet. Il fut ordonné quinze ans plus tard, le 22 juillet 1912. Il avait enseigné dans l'intervalle cinq ans à son *Alma Mater* et lancé en 1909 l'œuvre des retraites fermées au Canada. De 1914 à 1922, au retour d'une année d'études en Europe, il fut supérieur de la Villa Saint-Martin, à l'Abord-à-Plouffe, et de 1922 à 1929, supérieur de la Villa Manrèse, à Québec. En 1920, il établissait avec Mgr Perrier et quelques amis l'œuvre des Semaines sociales du Canada. De retour à Montréal en 1929, il se consacre aux publications et œuvres sociales, en particulier à l'École Sociale Populaire, qu'il dirige encore aujourd'hui et qui compte maintenant une forte

équipe de travailleurs sociaux: les PP. Adélarde Dugré, Ledit, Émile Bouvier, d'Auteuil Richard, Cousineau, Robert Bernier, Racine, etc. Il enseigne aussi les Directives pontificales et l'Action catholique à l'Université Laval, à l'Université de Montréal et au scolasticat de l'Immaculée-Conception. Le P. Archambault a écrit un grand nombre de livres et de brochures. Il fait partie de plusieurs sociétés: la Société des auteurs canadiens, l'Académie Saint-Thomas-d'Aquin, l'Union internationale de Malines, l'Union catholique d'Études internationales de Paris, l'American Catholic Sociological Society, etc. Il a reçu en 1945 un doctorat en sciences sociales *honoris causa* de l'Université de Montréal et a été honoré de Lettres autographes du Souverain Pontife.

Le Canada s'érige en modèle

En parlant à ses compatriotes de Nazareth, le Christ citait un proverbe déjà admis: « Médecin, guéris-toi toi-même ». Ce proverbe, la « Gazette », de Montréal, l'appliquait tout récemment au gouvernement fédéral dans un bout d'article qui vaut d'être retenu et dont nous publions ici la traduction, (le 21 mai 1948, en page de rédaction.) « La Gazette » défend l'autonomie provinciale pour des raisons qui sont souvent à l'opposé des nôtres, mais il est possible de s'entendre avec elle lorsqu'elle prie les autorités d'Ottawa de canadianiser les grands et généreux principes que notre pays affiche à l'étranger. Le bout d'article de la « Gazette » a pour titre « Canada advises on federal system » et en voici la traduction:

Lorsqu'on étudie l'union de l'Europe occidentale, on est porté à prendre le Canada comme exemple. Si, en effet, on réussit à effectuer une telle union, elle se fera vraisemblablement d'après le plan fédératif, qui comporte un gouvernement central, mais aussi des administrations locales fortes pour voir aux besoins locaux. Les divisions raciales, historiques et géographiques en Europe, sont tellement vives et prononcées que tout espoir d'union occidentale est vain si cette idée d'unité ne va pas de pair avec l'idée d'autonomie locale.

Le Ministère canadien des Affaires Extérieures semble croire que notre pays a des suggestions à offrir lorsque vient sur le tapis cette union de l'Europe de l'Ouest. M. Lester-B. Pearson, sous-secrétaire canadien aux Affaires Extérieures, a en effet

soumis des mémoires aux différents comités qui s'occupent de la question; ces mémoires non seulement rappellent que nous sommes intéressés au problème allemand, mais présentent des recommandations basées sur notre propre expérience.

Vu les tendances centralisatrices du gouvernement fédéral en ces dernières années, on pourrait croire que ces recommandations du gouvernement canadien font ressortir l'importance de l'autorité centrale. Au contraire, M. Pearson souligne un principe qu'il tient du premier ministre King, à savoir qu'il faut « considérer surtout les pouvoirs des états-membres de la fédération ».

C'est là, bien entendu, le premier principe de toute union fédérative. C'est le seul principe qui puisse rendre viables de semblables unions. Essayer de centraliser une union fédérale aboutirait non pas à la renforcer, mais à la démolir. Les pouvoirs des états-membres, dans une organisation comme celle-là, doivent être protégés comme une condition de force.

C'est un conseil utile que donne ainsi le Canada aux autres nations. Il n'en serait pas moins constructif s'il était appliqué en notre propre demeure.

L'Estrie

Ce nom, d'allure encore nouvelle, acquiert de la faveur. Il désigne les Cantons de l'Est, expression lourde qui sent la traduction. On le trouve cette fois dans un document officiel. C'est Son Excellence Monseigneur Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, qui l'emploie dans une circulaire au clergé de son diocèse. Il est question en cette lettre de l'École d'Agriculture Noé-Ponton, mais l'extrait que nous citons veut surtout insister sur un mot: l'ESTRIE.

Les directeurs et professeurs, prêtres et laïques, s'efforcent de faire de l'École le centre, l'université de la population rurale, terrienne et forestière de l'ESTRIE. C'est cette préoccupation que l'on trouve partout et toujours dans tout ce qui est entrepris et organisé, présenté et donné aux élèves et aux visiteurs.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN

4184, rue St-Denis Montréal

5, rue du Mont-Thabor, Paris

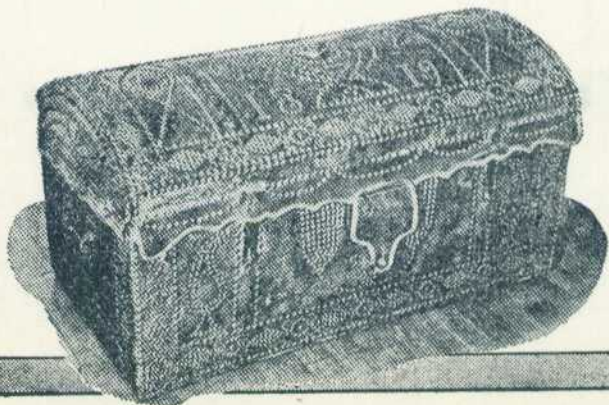


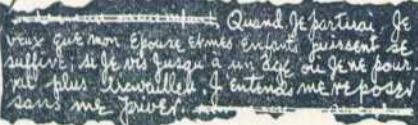
AUTREFOIS—

Les souvenirs de famille
étaient précieusement
conservés dans un
coffre richement orné.

AUJOURD'HUI—

La formule moderne
consiste à faire dresser
son arbre généalogique
qu'accompagne une
histoire de la famille
superbement reliée.





Quand je portera, je
veux que mon épouse et mes enfants puissent se
suffire; si je vis jusqu'à un âge où je ne pour-
rai plus travailler, j'entends me le passer
sans me gêner.

Voilà un idéal d'homme sage. Il est facilement réalisable. Quel âge avez-vous? La CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE va vous préparer tout de suite un projet d'assurance et de rente viagère conforme à votre désir. Son envoi ne vous engage à rien du tout. Vous l'accepterez quand il répondra adéquatement à tous les besoins de votre famille.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE

41 ouest, rue Saint-Jacques—Montréal—Harbour 3291

Tél. HA 0200-0209

PERRAULT et PERRAULT
AVOCATS

511 Place d'Armes. - Montréal, Canada.

ANTONIO PERRAULT, C.R.

Rés. : 64, ave Nelson, Outremont. Tél. DO 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.

Rés. : 4390, boul. Pie IX, Tél. CL 3580

Les cafés et confitures de

J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS — EXIGEZ-LES

COMPAGNIE DE BISCUITS STUART Ltée
BISCUITS — GÂTEAUX — TARTES



Alfred ALLARD,
président et gérant gén.

Marcel ALLARD,
chef à la production

235, Laurier ouest

Montréal

Lisez

“LE DEVOIR”

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

Les Éditions de L'Action Nationale

Notre question nationale

Par Richard Arès, S.J.

C'est « le manuel de l'homme d'action », a écrit le chanoine Lionel Groulx. En effet, l'homme d'action veut des idées claires, des explications précises, des exemples concrets. Il n'aime pas qu'on se perde en vains discours. Or, le P. Arès va droit au but. Il ramasse en quelques volumes tout l'essentiel de la doctrine nationale. Il n'offre pas un « digest », mais une synthèse. Pour remplacer ces trois livres, il faudrait toute une bibliothèque.

On les recommande au professeur, à l'étudiant ou au collégien des classes avancées, au coopérateur et au syndique, à l'homme d'œuvre, — bref à tout Canadien français qui veut être conscient. On lira :

Premier volume :

1.— LES FAITS

Arès ne s'appuie pas sur les nuages. Il part de la réalité. Des faits, il en a résumé dans ce bouquin une quantité invraisemblable : faits d'histoire et de sociologie, statistiques imposantes et données économiques, etc. C'est une véritable mine de documents qu'on s'évite d'aller chercher dans Groulx ou Chapais, dans Gérin, Montpetit, Minville ou Angers.

L'auteur a composé un petit livre allègre, de lecture facile, dont 6000 exemplaires ont déjà été enlevés. Un succès de librairie au Canada français.

Deuxième volume :

2.— POSITIONS DE PRINCIPES

Arès continue son enquête, cette fois dans le domaine des idées. Ce n'est ni moins important ni moins stimulant pour l'es-

prit. Il utilise toujours la même méthode d'exposition: c'est clair, direct, facile à suivre. Les doctrines sont nombreuses, les polémiques obscurcissent les questions, que choisir? L'auteur nous conduit calmement à travers ce dédale.

Le nationalisme est-il un péché? Qu'est-ce qu'une nation et qu'est-ce que la patrie? L'État se confond-il avec la nation? Autant de problèmes qui ne sont théoriques qu'en apparence. On doit s'en être fait une idée avant d'agir, du moins si l'on veut agir justement et efficacement.

Troisième volume:

3.— POSITIONS PATRIOTIQUES ET NATIONALES

Les principes dégagés dans le 2e tome, Arès les applique maintenant à notre situation. Il apporte des réponses lumineuses sur le devoir patriotique, le devoir national, les conflits entre exigences canadiennes et exigences canadiennes-françaises. L'auteur n'essaye pas de nous en conter: c'est aussi éloigné du *flon flon* patriotard que de l'absurde philosophie de certains intellectuels.

Toutes les questions que les politiciens discutent en ce moment et qui sont l'objet de références passionnées, — depuis l'unité nationale jusqu'à notre appartenance au Commonwealth — sont illuminées par cette étude sobre, bien informée et sans prétentions.

On ne se ralliera pas unanimement aux points de vue de l'auteur, certaines de ses positions seront même violemment attaquées. Mais tous reconnaîtront sa bonne foi, sa logique, sa force d'argumentation et sa limpidité.

(Chaque volume, \$1.00; par la poste, \$1.10; Les trois volumes, par la poste: \$3.25)

L'immoralité de la conscription

par le R.P. John J. Hugo

Impossible de trouver attitude plus radicale que celle du P. Hugo. Pour lui, la conscription n'est pas la balançoire poli-

tique qu'elle fut chez nous trente ans, ni une erreur à combattre pour des motifs nationaux. Il la condamne sans appel en vertu du christianisme.

D'où viennent la guerre totale et sa fille la conscription? Quelle est son histoire? Mille années de christianisme l'ont-elles ignorée? Comment prétend-on, la justifier? Quels droits humains viole-t-elle? Un catholique peut-il être *objecteur de conscience*? Aurait-il même, dans certaines circonstances, le devoir de l'être?

L'homme qui se pose ces questions n'est pas un vague aventurier, mais un théologien réputé, bien au fait de la question, qui a le souci de l'orthodoxie, et qui appuie constamment son témoignage sur l'Écriture. Il cite ses devanciers, dont le plus important, Mgr George-Barry O'Toole.

Il s'interroge à un moment où le monde frémit devant la menace d'une nouvelle guerre, où les États-Unis songent à imposer à leur jeunesse la conscription du temps de paix, et où bien des Canadiens proposent d'imiter éventuellement nos voisins. Et l'arme atomique communique à tout le débat une sorte d'horreur tragique.

On n'est pas forcé de se rallier à la thèse du P. Hugo. Mais qui a le droit de l'ignorer?

(Le volume \$0.40 sous franco; \$4.00 la douzaine)

Que seront nos enfants?

Par Henri Bourassa

Henri Bourassa est entré vivant dans la légende. Orateur hors pair, conférencier d'un captivant intérêt, il a défendu la vérité avec une âpre puissance. « Que seront nos enfants? » c'est le titre d'une conférence prononcée voilà quelques années et dont le texte a été sténographié. La même question se pose toujours avec autant d'inquiétude. Il faut relire ce que disait Bourassa de la formation religieuse et nationale de la jeunesse canadienne-française. Nombre de questions sont incidemment traitées comme l'impérialisme, la neutralité du Canada, la conscription, le communisme, la démocratie, etc. Une pensée profonde qui sait juger avec force et qui s'exprime souvent par une mordante ironie.

(L'exemplaire, \$0.20; \$2.80 la douzaine; \$15.00 le cent).

LA COMPAGNIE
F.-X. DROLET
Ingénieurs — Mécaniciens — Fondeurs

Spécialités :
Ascenseurs modernes de tous genres,
soudures électriques et autogènes, etc.

206, rue du Port

Québec

COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES

Limitée

La Caisse d'Épargne pour Prêts Mutuels
"Payé à ses membres \$8,000,000.00"

Siège social : 1306 est, rue Ste-Catherine,
Montréal.

Clichés

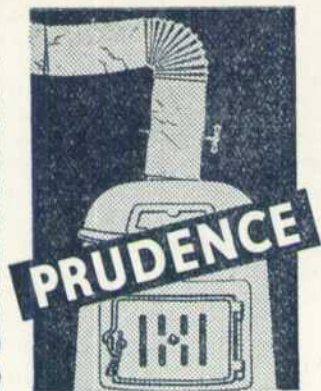
Pour

Téléphone
BE. 3984*
Jour et nuit

CATALOGUES
REVUES
JOURNAUX
ANNONCES

LA PHOTOGRAVURE
NATIONALE LIMITÉE

282 Ouest, Rue ONTARIO - près Bleury - Montréal



CHEMINEE DEFECTUEUSE — FUMEURS NEGLIGENTS — POELE, FOURNAISE, TUYAUX SURCHAUFFES. Autant de preuves que nous avons oublié ce proverbe: LA PRUDENCE EST LA MERE DE LA SURETE. Et si les taux allaient regrimper au niveau de 1922! Où serait l'avantage? Où serait le progrès?

 **SOCIÉTÉ** 
NATIONALE
D'ASSURANCES

AFFILIÉE À LA C.U.A.

41 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTRÉAL - HARBOUR 3291

UN BREUVAGE DES PLUS
DÉLICIEUX !

N'importe où . . .
N'importe quand . . .

LE
NECTAR
Mousseux
CHRISTIN

est le breuvage
idéal.

C'est un produit
de chez nous.



PAR LES FABRICANTS DE LA
Bière d'Épinette Christin

ASSURANCE-VIE

Fonctions

Protection
Épargne

Avantages

Souplesse
Liquidité

Caractéristiques

Sécurité
Stabilité

Compagnie d'assurance-vie

La Sauvegarde

Siège social: Montréal

MAI 1948